

ALGÉRIE/ROYAUME-UNI

Le Président Bouteflika condamne «avec force» l'attentat terroriste de Manchester

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de condoléances à la Première ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Theresa May, dans lequel il a condamné «avec force» l'attentat qui a coûté la vie à plus d'une vingtaine de personnes et causé des dizaines de blessés dans la ville de Manchester.

P. 24



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO



25° : ALGER
35° : TAMANRASSET

Mercredi 24 mai 2017 - 27 Shaabane 1438 - N° 1614 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-RUSSIE

Medelci :

«Préparation d'une loi organique permettant l'application de l'exception d'inconstitutionnalité»

P. 24

ALGÉRIE-UE

M. Messahel

expose à Bruxelles l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme

P. 6-24

ALGÉRIE-OPEP

M. Boutarfa

se rend à Vienne pour plusieurs réunions de l'Opep

P. 7

ALGÉRIE-CHINE

La Chine

apprécie hautement le rôle stabilisateur de l'Algérie dans la région

P. 6

ALGÉRIE-NIGERIA

Agrément

du nouvel ambassadeur du Nigeria en Algérie

P. 24

PARLEMENT

DÉBUT, HIER, DE LA 8^E LÉGISLATURE DE L'APN

4 députés en lice pour le poste de président de l'APN

Quatre députés sont en lice pour le poste de président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) au titre de la huitième législature, en l'occurrence Saïd Bouhadja pour le parti du Front de libération nationale (FLN), Smail Mimoun pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP), Lakhder Benkhellaf pour l'Union Ennahda-Adala-Bina et Ouali Nora pour le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Ces candidatures étaient soumises hier après-midi au vote à bulletin secret conformément aux dispositions de l'article 3 du règlement intérieur. Le candidat ayant obtenu la majorité absolue des voix sera élu au poste de président de la Chambre basse.

P. 3



ARMÉE

Gaïd Salah :

«L'importance qu'accorde l'ANP à la participation des militaires aux rendez-vous électoraux n'a besoin ni d'affirmation ni de preuve»

P. 4

ÉDUCATION NATIONALE

Plus de 760.000 élèves se présenteront aujourd'hui aux épreuves de l'examen de fin de cycle primaire

P. 4

HABITAT

La CNL débloque 74,6 milliards de DA au profit des maîtres d'oeuvre

P. 4

SANTÉ

Rougeole

Un nouvel antivirus pour lutter contre la maladie

P. 12-13

CULTURE

3^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DES PROFESSIONNELS DES PATRIMOINES DE LA VILLE D'ARLES: L'Algérie invitée d'honneur

P. 17

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (GR. B / 2^E JOURNÉE) :

L'USM Alger veut rester sur sa lancée à Hararé

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

05

narcotrafiquants arrêtés et 173 kg de kif traité saisis à Tlemcen et El-Bayadh

P. 4

DU 5 AU 12 JUILLET À ORAN Premier Salon algérien de l'été

Un premier Salon algérien de l'été est prévu à Oran du 5 au 12 juillet, ont annoncé hier ses organisateurs. Initiée par l'agence «Médina événements» spécialisée dans l'événementiel, cette manifestation coïncidant avec les vacances d'été, regroupera entre 40 et 50 exposants activant dans plusieurs domaines liés aux voyages, divertissements et

confort des estivants. Outre les agences de voyages qui se sont lancées dans la promotion de leurs offres touristiques concernant des destinations locales et à l'étrangère et autres activités liées à la saison estivale, des fournisseurs des prestations de bien-être, des paysagistes, ... seront présents à ce rendez-vous, a-t-on ajouté.



Horaires des prières

Mercredi 27 chaabane 1438

Fajr	03:37
Dohr	12:45
Asr	16:36
Maghreb	20:00
Isha	21:39



ANNABA Célébration de la journée mondiale sans tabac



Sous le thème «Le tabagisme, une menace pour le développement», le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, célébrera ce matin à partir de 8h30 au théâtre de Annaba, la Journée mondiale sans tabac.

HOTEL SOFTEL Atelier d'information sur l'hépatite C

En collaboration avec les laboratoires Beker, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, organise ce matin à partir de 8h30 à l'hôtel Sofitel, un atelier d'information sur «L'hépatite C et l'évolution du traitement».



ÉDUCATION NATIONALE Coup d'envoi des examens de fin de cycle primaire



La ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghebril, donnera aujourd'hui, le coup d'envoi des examens de fin de cycle primaire, à partir des wilayas de

Béchar et Tindouf. A cette occasion, la ministre sera accompagnée d'une délégation composée de cadres du ministère de l'Éducation et de partenaires sociaux.

JEUDI AU SIÈGE DU FLN Réunion des secrétaires des mouhafadhas et des présidents des commissions de transition

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Djamel Ould Abbas, présidera demain jeudi 25 mai à partir de 14h au siège national du parti à Hydra, une réunion qui regroupera les secrétaires des mouhafadhas et des présidents des commissions de transition.

CRASC D'ORAN Conférence sur «L'idéologie des projections démographiques»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence sur «L'idéologie des projections démographiques», animée par Hervé Le Bras, (INED, Paris, France).

DEMAIN À L'OPÉRA D'ALGER

Spectacle «Histoires et Contes d'Alger»



L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, abrite demain jeudi 25 mai à partir de 19h, un spectacle intitulé «Histoires et Contes d'Alger». Le spectacle sera conté par Sihem Kennouche, et animé par l'Ensemble féminin de l'Opéra d'Alger.

Météo



	Max	Min
Alger	25°	14°
Oran	24°	18°
Annaba	24°	15°
Béjaïa	24°	17°
Tamanrasset	35°	23°

SMA

Lancement de l'opération couffin du Ramadhan

A l'occasion du mois sacré de Ramadhan, l'association des scouts musulmans algériens (SMA), procédera cet après-midi à partir de 14h à Bab Ezzouar, au lancement de l'opération de distribution de couffins au profit des familles nécessiteuses dans la capitale.

OREDOO BAISSA SES TARIFS ROAMING POUR LES PÈLERINS Durant votre Omra, recevez vos appels à 5 DA/minute seulement



Soucieux de rapprocher les pèlerins de leurs familles et proches, Ooredoo baisse ses tarifs Roaming et donne à ses clients la possibilité de rester joignables en Arabie Saoudite durant leur Omra, à des prix très avantageux. Ainsi, les clients de Ooredoo voyageant aux Lieux Saints de l'Islam peuvent recevoir des appels au tarif exceptionnel de 5 DA TTC/minute seulement et ce, durant tout le mois de Ramadhan ainsi que les deux jours de l'Aïd El Fitr. Cette baisse exclusive et exceptionnelle des tarifs en Roaming est valable pour l'ensemble des clients de Ooredoo en formules prépayée ou post-payée, et via tous les réseaux mobiles en Arabie Saoudite (Zain, Jawal, STC). Cette nouvelle offre spéciale Ramadhan répond parfaitement aux attentes des clients de Ooredoo souhaitant rester en contact avec leurs proches durant la Omra et partager avec eux les moments de piété et de ferveur de ce voyage.

SOLIDARITÉ Algérie Télécom réédite son opération annuelle de don du sang

En collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS), Algérie Télécom réédite son opération annuelle de don du sang, et ce dans les 48 wilayas du pays. L'opération lancée hier se poursuivra aujourd'hui au niveau du siège de la



Direction générale d'Algérie Télécom, au complexe de Ben Aknoun et dans l'ensemble des Directions opérationnelles sur le territoire national. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions solidaires et citoyennes d'Algérie Télécom, particulièrement en cette veille du mois sacré de Ramadhan où les dons de sang diminuent alors que les malades en ont le plus besoin. A travers cette opération de don de sang, Algérie Télécom confirme, une fois encore, que ce geste de générosité est une valeur sûre parmi ses employés et bien ancré dans sa culture d'entreprise. Pour rappel, Algérie Télécom a organisé une récolte de sang, le 31 mai 2016, auprès de ses employés. Cette opération a connu un engouement important et s'est soldée par plus de 1000 poches récoltées en l'espace de deux jours.

MÉDÉA

Portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale

Sous le thème «La sécurité, un acquis collectif, préservons-le», le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Médéa, organise jusqu'à demain, des journées portes ouvertes au Complexe sportif Imam-Lyes de Médéa.



DEMAIN AU MUSÉE DU BARDO Conférence autour du site quaternaire de Sidi Younès



Le musée public national du Bardo, organise jeudi 25 mai à partir de 10h, une conférence intitulée «Le site quaternaire de Sidi Younès (Ain Té-mouchent)». Un exemple de paléoenvironnement des premiers hominidés, animée par le Pr Y. Chaïd Saoudi.

PARLEMENT : DÉBUT DE LA 8^E LÉGISLATURE DE L'APN 4 députés en lice pour le poste de président de l'APN

Quatre députés sont en lice pour le poste de président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) au titre de la huitième législature, en l'occurrence Saïd Bouhadja pour le parti du Front de libération nationale (FLN), Smail Mimoun pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP), Lakhder Benkhellaf pour l'Union Ennahda-Adala-Bina et Ouali Nora pour le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD).

Ces candidatures étaient soumises hier après-midi au vote à bulletin secret conformément aux dispositions de l'article 3 du règlement intérieur.

Le candidat ayant obtenu la majorité absolue des voix sera élu au poste de président de la chambre basse.

Le candidat du FLN qui a obtenu 161 sièges lors des dernières législatives semble bien parti pour le poste de président après avoir reçu le soutien de plusieurs formations politiques représentées au sein de l'APN, à leur tête le Rassemblement National démocratique (RND) qui compte 100 députés et le parti Tajamou Amal el Jazair (20 sièges).

Natif de la wilaya de Skikda en 1938 et membre dirigeant du FLN, M. Bouhadja a occupé plusieurs postes dans les différentes structures du parti notamment membre permanent de son Bureau politique et porte parole.

De son côté, le candidat du MSP (34 sièges), Smail Mimoun est né le 3 juin 1953 à M'sila et est titulaire d'un diplôme en agronomie et a occupé plusieurs postes au niveau local avant d'être à la tête du ministère de la Pêche



puis du Tourisme et de l'Artisanat.

Pour sa part, le député de la wilaya de Constantine Lakhder Benkhellaf, est un dirigeant du Front pour la Justice et le Développement (FJD) qui a obtenu 15 sièges lors des législatives du 4 mai à la faveur d'une alliance avec le Mouvement Ennahda et le mouvement Bina.

Seule candidate à la présidence de l'APN, la députée du RCD (9 sièges), Mme Noura Ouali de la wilaya de Béjaïa est avocate de profession.

A noter que le règlement intérieur de l'APN fixe le déroulement de l'élection du président de l'Assemblée,

dans son article 3 qui stipule que le président de l'APN est élu au scrutin secret en cas de pluralité de candidats. Le candidat ayant obtenu la majorité absolue des députés est déclaré élu. En cas d'absence de majorité absolue, un deuxième tour est organisé entre les deux premiers candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Le candidat ayant obtenu la majorité absolue des voix, le candidat le plus âgé est déclaré élu. En cas de candidat unique, l'élection est effectuée à main levée et il est déclaré élu s'il obtient la majorité des voix.

Reprise de la première séance de la 8^e législature par la présentation des candidatures à la présidence de l'APN

Les travaux de la première séance de la 8^e législature de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont repris hier après-midi par la présentation des quatre candidats à la présidence de la chambre basse du Parlement.

Le parti du Front de Libération National (FLN) a proposé le député Saïd Bouhadja de la wilaya de Skikda, soutenu par les députés du Rassemblement National Démocratique (RND), Tadjamou Amel El Djazair (TAJ), l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Mouvement Populaire Algérien (MPA), des députés indépendants, le Front El Moustakbal, l'Union nationale pour le Développement, le Parti de la Liberté et de la Justice et les députés du Mouvement de l'Entente nationale.

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a pro-

posé le député Smail Mimoun de la wilaya de M'sila, l'Union Ennahda-Adala-Bina, le député Lakhder Benkhellaf de la wilaya de Constantine et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), la députée Ouali Nora de la wilaya de Bejaïa. Par ailleurs, le député Chafaa Bouaich a annoncé au nom du Front des Forces Socialistes (FFS) que le Front "n'apporte son soutien à aucun candidat". A l'issue de l'annonce des candidatures, le président provisoire de la séance, M. Bouhadja s'est retiré cédant sa place au député Touhami Habibi (élu indépendant), président adjoint, en sa qualité de plus jeune député, pour poursuivre la gestion de la séance qui prendra fin avec l'annonce des résultats des élections pour le poste de président de l'APN.

BOUHADJA À LA SÉANCE D'OUVERTURE : La diversité des obédiences politiques est garante de l'ancrage du processus démocratique

Le président de la séance d'ouverture des travaux de la 8^e législature de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, a affirmé hier que la diversité des obédiences politiques et des vus permettrait à l'Assemblée de s'ériger en «cadre idoine de dialogue et espace d'ancrage du processus démocratique». M. Bouhadja qui a présidé la séance d'ouverture en sa qualité de doyen des députés, a précisé que «la diversité des sources de pensées et des obédiences politiques permettront à notre Assemblée de s'ériger en cadre

idoine de dialogue et en espace d'ancrage du processus démocratique et des règles de travail du parlement». «Les députés, toutes obédiences confondues, sont appelés à travailler de concert à travers le dialogue et l'échange de vues pour trouver des solutions aux préoccupations du peuple qui les a élus en toute liberté et transparence, a ajouté M. Bouhadja. «L'objectif commun est d'être au service du peuple et défendre ses intérêts en coordination et collaboration avec le Gouvernement et toutes les Institutions constitutionnelles de

l'Etat», estimant que les députés devaient être «à la hauteur des aspirations des citoyens et de la confiance qu'ils ont placée en eux». A cette occasion, le président de séance s'est félicité des «acquis réalisés par l'Algérie sous la sage conduite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a rétabli la sécurité et la paix grâce à la politique de la réconciliation, ce qui a permis à notre pays de poursuivre sa marche sur la voie du développement global et du rétablissement de la stabilité».

Modalités de l'élection du nouveau président de l'Assemblée populaire nationale

Les modalités de l'élection du nouveau président de l'Assemblée populaire nationale (APN), issue des élections législatives du 4 mai et dont la première session au titre de la 8^e législature s'est ouverte hier, sont précisées dans le règlement intérieur de l'APN.

L'article 3 du règlement intérieur de l'APN stipule que le président de l'APN est élu au scrutin secret en cas de pluralité de candidats. Le même article précise que le candidat ayant obtenu la majorité absolue des députés est déclaré élu. En cas d'absence de majorité absolue, un deuxième tour est organisé entre les deux premiers candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Le

candidat ayant obtenu la majorité est déclaré élu. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est déclaré élu, selon le même article. En cas de candidat unique, l'élection est effectuée à main levée et il est déclaré élu s'il obtient la majorité des voix. Un seul candidat est proposé pour le moment au poste de président de l'APN.

Il s'agit de Saïd Bouhadja, député du parti du Front de libération nationale (FLN) qui a obtenu 161 sièges lors des législatives du 4 mai, conservant ainsi sa première place.

Le candidat du FLN est soutenu par le Rassemblement national démocratique (RND, 100 sièges) et Tajamou Amal el Jazair (TAJ, 20 sièges).

Le plus jeune député à la 8^e législature souhaite une plus grande participation des jeunes à la vie politique

Le plus jeune député à la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN), Ayoub Cheraïtia a déclaré que sa présidence de la première séance de la 8^e législature aux côtés du président de séance, Saïd Bouhadja constituait «une grande responsabilité», appelant les jeunes à participer à la vie politique. Dans sa première déclaration en tant que député, Ayoub Cheraïtia, qui ne dépasse pas 26 ans, dit avoir une grande responsabilité, d'autant qu'il a présidé l'ouverture de la première séance du parlement devant l'ensemble des députés, espérant être à la hauteur des aspirations des jeunes. «J'exhorte les jeunes à participer à la vie politique. Il est du devoir de chaque citoyen de faire le premier pas», a-t-il déclaré à l'APS. «Je compte servir les jeunes qui représentent la majorité de la société algérienne et être leur digne représentant. Cette catégorie doit avoir sa place et doit être représentée à tous les niveaux et pas seulement à l'APN», a-t-il déclaré. Concernant la confiance placée en lui, le député a indiqué «nous étions honorés avec les citoyens et n'avons pas avancé de fausses promesses».

Né le 26 mars 1991 dans la commune de Aïn Kebira à Sétif, le député Ayoub Cheraïtia est titulaire d'un baccalauréat en maths-techniques, d'un diplôme international dans les télécommunications et d'un diplôme en pilotage professionnel. Il s'est porté candidat du parti Tadjamou Amel El Djazair (TAJ) auquel il a adhéré en 2013.

PARLEMENT Le nombre de sièges obtenus par chaque parti

Voici la répartition des 462 sièges de l'APN par parti politique et indépendants, selon les résultats des élections législatives du 4 mai proclamés par le Conseil constitutionnel. Partis et indépendants: Nombre de sièges:

- FLN: 161 sièges
- RND: 100 sièges
- Alliance MSP: 34 sièges
- TAJ: 20 sièges
- Union Adala-Nahda-Bina: 15 sièges
- Front El Moustakbal: 14 sièges
- FFS: 14 sièges
- MPA: 13 sièges
- PT: 11 sièges
- RCD: 9 sièges
- ANR: 6 sièges
- Mouvement de l'entente nationale: 4 sièges
- Parti El Karama: 3 sièges
- Indépendante El Wihda: 3 sièges
- Parti des jeunes: 2 sièges
- Front démocratique libre: 2 sièges
- Front militantisme national: 2 sièges
- El Ouancharisse: 2 sièges
- Rassemblement patriotique républicain: 2 sièges
- AHD 54: 2 sièges
- PNSD: 2 sièges
- Parti de liberté et de la justice: 2 sièges
- Front national pour la justice sociale: 1 siège
- Mouvement El Islah: 1 siège
- Front national algérien: 1 siège
- Parti du renouveau algérien: 1 siège
- Union nationale pour le développement: 1 siège
- Mouvement national des travailleurs algériens: 1 siège
- Mouvement El Infitah: 1 siège
- Front national pour les libertés: 1 siège
- Front de l'Algérie nouvelle: 1 siège
- Parti El Fadjr el djadid: 1 siège
- Union des forces démocratiques et sociales: 1 siège
- Mouvement des citoyens libres: 1 siège
- El Wafa wa Tawassol: 1 siège
- El Noor: 1 siège
- Forssan Ouargla: 1 siège
- El Taouassol: 1 siège
- El Amel: 1 siège
- El wafa: 1 siège
- Al Kafaa wai masdakia: 1 siège
- Espoir et travail: 1 siège
- La voix du peuple: 1 siège
- Liste indépendante alternative citoyenne: 1 siège
- Eldarroui: 1 siège
- Initiative citoyenne: 1 siège
- Sawt Echaab: 1 siège
- El Hillal: 1 siège
- Ennahdja: 1 siège
- Union pour le rassemblement national: 1 siège
- Parti de l'équité et de la proclamation: 1 siège
- El Wihda oua ettadaoul: 1 siège
- El Badr: 1 siège
- El Ichrak: 1 siège
- Abnaa Echaab: 1 siège
- Liste indépendante Izouran: 1 siège
- El Amel: 1 siège
- Nidaa El Awfiah: 1 siège
- Vieux ksar: 1 siège
- El Moubadara: 1 siège
- Alliance el Fath: 1 siège

ARMÉE/3^E JOUR DE LA VISITE DU GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE AHMED GAÏD SALAH À LA 4^E RM L'importance qu'accorde l'ANP à la participation des militaires aux rendez-vous électoraux «n'a besoin ni d'affirmation ni de preuve»

L'importance qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP à la participation des militaires à tous les rendez-vous électoraux «n'a besoin ni d'affirmation ni de preuve», a souligné hier à Biskra le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, au troisième jour de sa visite en 4^{ème} région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans une allocution lors de sa visite de l'Ecole supérieure des troupes spéciales de Biskra, le général de corps d'armée a salué le «grand esprit» de responsabilité dont ont fait preuve les éléments de l'ANP avant et durant les élections législatives du 4 mai dernier.

«Dans ce cadre précisément, il m'appartient de saluer solennellement à cette occasion l'esprit de responsabilité dont ont fait preuve les éléments de l'ANP, ainsi que l'ensemble des autres corps de sécurité, pour honorer leurs missions essentielles et primordiales, et sécuriser les dernières élections législatives du 4 mai, afin de permettre au peuple algérien, aux quatre coins de l'Algérie, de s'acquitter de son devoir national lors de cet important scrutin, dans le calme, la sérénité et la quiétude», a-t-il déclaré.

«Dans ce contexte, il me revient de réaffirmer, voire rappeler certains ayant malheureusement avancé, à la fin des élections législatives du 4 mai dernier, quelques allégations, commentaires et insinuations, que le Haut



Commandement de l'ANP qualifie d'infondés, voire d'inappropriés, et qu'il rejette dans leur ensemble et leurs détails», a noté le vice-ministre de la Défense nationale, affirmant que «l'importance qu'accorde le Haut Commandement à la participation des éléments militaires, à tous les rendez-vous électoraux à travers l'ensemble des wilayas du pays, par eux-mêmes ou par procuration, selon les lois de la République et en totale et parfaite coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, n'a besoin ni d'affirmation ni de preuve».

Le général de corps d'armée a rappelé que le message adressé aux personnels militaires et à l'opinion publique, quelques jours avant les élections législatives, «était parfaitement clair et ne pouvait laisser place à aucune forme de propos mensongers ou de rumeurs à l'encontre de nos Forces Armées et

tous les personnels militaires qui ont participé, aux côtés de leurs frères concitoyens, avec volonté, responsabilité et liberté dans l'accomplissement de ce devoir électoral, en dépit des missions sensibles et vitales qui leurs sont assignées, sachant que ce n'est pas la première fois que les militaires votent de la sorte, en dehors des casernes, mais cela remonte à l'année 2004».

Il a souligné que «l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, avec le soutien de son excellence monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense Nationale, autant qu'elle se considère comme étant la forteresse de l'Algérie et l'essence de sa force et de sa fierté, veille également à faire des nobles valeurs nationales la lumière qui éclaire la voie de sa conduite, de ses fonctions et de son labeur, afin de préserver sa réputation au

près de son peuple et de demeurer en adéquation avec les besoins des missions qui lui incombent».

Lors de sa visite à l'Ecole supérieure des troupes spéciales, le général de corps d'armée a rencontré les cadres, les éléments et les stagiaires de l'Ecole, en présence de représentants des différents corps de sécurité issus de la Sûreté Nationale où il a prononcé une allocution d'orientation, suivie via visioconférence par l'ensemble des éléments des unités de la Région, à travers laquelle, il a mis l'accent sur les «grands efforts» consentis, à tous les niveaux, dans le rehaussement de l'aptitude au combat des unités et l'état-prêt opérationnel.

Il a également rappelé les mesures prises pour garantir la sécurité et la quiétude durant le mois sacré de Ramadhan, mois de miséricorde, de fraternité et de tolérance. A cette occasion, le général de corps d'armée a adressé ses félicitations à l'ensemble des personnels de l'ANP et des différents corps de sécurité, en leur souhaitant un mois béni et que leur jeune soit récompensé.

Les cadres, les élèves et les éléments de la région, «ont à leur tour, exprimé toute la fierté et l'honneur d'appartenir à l'ANP, et leur immuable engagement à protéger l'Algérie et à défendre son territoire de tout danger visant sa sécurité, sa stabilité et son unité».

Par la suite, le vice-ministre de la Défense nationale «a suivi un exercice de terrain portant sur une section des para-commandos en mission d'élimination d'un groupe terroriste, mené avec professionnalisme, dénotant d'une formation efficace et de qualité des para-commandos dans l'accomplissement de différentes actions de combat avec une grande maîtrise. L'exercice a été suivi par un saut de parachutes», conclut le communiqué du MDN.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE 5 narcotrafiquants arrêtés et 173 kg de kif traité saisis à Tlemcen et El Bayadh (MDN)



Cinq (5) narcotrafiquants ont été arrêtés et 173 kilogrammes de kif traité saisis dimanche et lundi, à Tlemcen et El Bayadh, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, a arrêté les 21 et 22 mai 2017 à Tlemcen et El Bayadh (2^e RM), cinq (5) narcotrafiquants et saisi (173) kilogrammes de kif traité», précise la même source.

A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^e RM), d'autres détachements de l'ANP «ont saisi deux (2) véhicules tout-terrain,

(1,67) tonne de denrées alimentaires, (2,100) litres de carburant et des outils d'orpillage, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à Biskra (4^e RM), deux (2) camions chargés de (59) quintaux de tabac».

Par ailleurs, seize (16) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Ain Témouchent et Bechar», conclut le communiqué.

ÉDUCATION NATIONALE Plus de 760.000 élèves se présenteront aujourd'hui aux épreuves de l'examen de fin de cycle primaire

Plus de 760.000 élèves se présenteront aujourd'hui aux épreuves de l'examen de fin de cycle primaire (2016-2017) à travers tout le territoire national. L'examen porte sur trois matières, à savoir la langue arabe, les mathématiques et la langue française.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, donnera le coup d'envoi de cet examen à partir de la wilaya de Bechar dans la matinée et de la wilaya de Tindouf dans l'après-midi.

Selon le ministère de l'Éducation nationale, 760.652 élèves, dont 47,93 % de filles, passeront l'examen de cette session, avec une hausse de 55.192 candidats par rapport à la précédente session. Les candidats de cette session seront répartis sur 13.688 centres d'examen et encadrés par 160.880 enseignants.

Selon le planning des examens, les élèves passeront les épreuves de langue arabe et de mathématiques dans la matinée

et celle de langue française dans l'après-midi.

La ministre de l'Éducation nationale, avait affirmé dernièrement que les candidats passeront l'examen au sein de leurs établissements scolaires pour la deuxième année consécutive.

Cette nouvelle mesure adoptée par le ministère de l'éducation, est à même de préserver le bon moral des élèves vu leur jeune âge, tandis que les enseignants encadrant l'opération seront orientés vers d'autres centres d'examen.

Le ministère avait démenti le recours à une session de rattrapage, alors que les moyennes des examens des trois trimestres seront prises en compte pour les élèves qui n'obtiendront pas la moyenne de 5 sur 10.

Les résultats de l'examen de fin de cycle primaire seront annoncés le 9 juin prochain.

ÉCOLE DE POLICE DE AÏN BENIAN : Prestation de serment de près de 400 lieutenants

Près de 400 lieutenants de police, stagiaires à l'Ecole de police de Ain Benian ont prêté serment, hier à la Cour de Tipasa, en présence de hauts cadres de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Il s'agit d'une promotion de 295 lieutenants de police, dont 97 éléments féminins, ayant reçu une formation théorique et appliquée de qualité, d'une durée de 24 mois, à l'Ecole de police de Ain Benian, suite à une promotion spéciale sur la base du diplôme, pour les employés de la police, à l'APS le directeur de l'établissement, le commissaire divisionnaire Abdelkader Cheraitia. Il a ajouté que cette promotion, dont la sortie est attendue dans les prochains



jours, a bénéficié d'une formation sélective, sur décision du Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, qui a accordé une distinction à différents agents et inspecteurs de police, afin de bénéficier d'une formation et promotion, après

avoir obtenu une licence universitaire.

Dans son allocution d'ouverture de cette cérémonie, le procureur général de la Cour de Tipasa, Kebir Ghrihi a souligné l'importance morale de cette prestation de serment, et de l'engagement pris pour

l'application des lois de la République, dans un Etat de droit. Dans une déclaration à l'APS, en marge de cette cérémonie, l'inspecteur régional de la police du Centre, le contrôleur de police Rabah Mahmoud, a appelé à l'impératif du respect du citoyen, en tant que partenaire essentiel dans l'équation sécuritaire, soulignant la détermination du DGSN à promouvoir le rendement de la police algérienne, grâce à l'intérêt dévolu à l'élément humain et à la formation de qualité. Il a relevé, en outre, son (police algérienne) aptitude à accomplir avec professionnalisme, ses missions de lutte contre le crime sous toutes ses formes, tout en garantissant la sécurité des citoyens.

APS

COMMERCE

Plus de 126 millions de DA de transactions commerciales sans factures sur la 2^e semaine de mai

Le chiffre d'affaires de transactions commerciales sans factures, mises au jour par les services de contrôle du ministère du Commerce, a atteint 126,1 millions de dinars durant la semaine du 7 au 13 mai en cours alors que le montant de marchandises saisies pour différentes infractions a dépassé les 30 millions de DA, apprenait-on hier de ce ministère.

Selon ce bilan hebdomadaire des opérations de contrôle du marché, 17.746 interventions ont été menées durant cette période ayant permis



d'enregistrer 1.956 infractions, l'établissement de 1.716 procès-verbaux et la fermeture de 93 locaux commerciaux.

Concernant le contrôle des pratiques commerciales et la lutte contre la spéculation, 8.941 interventions ont été opérées ayant permis de constater 1.103 infractions, l'établissement de 946 procès-verbaux et la fermeture de 77 commerces.

Ces interventions ont ainsi révélé un montant global de 126,1 millions de DA de chiffre d'affaires

de transactions commerciales sans factures, et des gains illicites de 41.780 DA.

Quant à la nature de ces infractions constatées, elles portent sur le défaut d'affichage des prix et tarifs (359 infractions), l'exercice d'activité commerciale sans local (110), la non facturation (109), l'opposition au contrôle (71), le défaut d'inscription au registre du commerce (60), la pratique de prix illicites (36), la non modification du registre du commerce (15) et les factures

non conformes (5).

En matière de contrôle de la conformité et de la répression des fraudes, les services habilités ont mené 7.905 interventions aux différents stades de distribution ayant permis la constatation de 853 infractions, l'établissement de 770 procès-verbaux et la fermeture de 16 locaux commerciaux.

Les interventions ont également donné lieu à la saisie de marchandises non conformes ou impropres à la consommation d'une quantité de 62,4 tonnes pour une valeur de 30,48 millions de DA.

Les principales infractions, dans ce domaine de contrôle, sont liées au défaut d'hygiène et de salubrité (341 infractions), au défaut de conformité aux spécificités organisationnelles (58), au défaut d'étiquetage (53), à l'absence de l'autocontrôle (49) et au non respect de la chaîne de froid (10).

HABITAT

La CNL débloque 74,6 milliards de DA au profit des maîtres d'œuvre

La Caisse nationale du logement (CNL) a débloqué, ces deux derniers jours, 74,60 milliards de dinars au profit des entrepreneurs et maîtres d'œuvre chargés de la réalisation des projets de logement dans les formules Location-vente (AADL) et

logements publics locatifs (LPL-social), a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

74.604.397.810,74 DA ont été débloqués dont 14.782.548.867,3 au profit des maîtres d'œuvre chargés

de la réalisation de logements AADL et 59.821.848.943,44 au profit des maîtres d'œuvre chargés de la réalisation des projets de logements LPL (social), précise le communiqué.

PRISE EN CHARGE DES ASSURÉS SOCIAUX:

Lancement d'un portail web de conventionnement (CNAS)

La Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) a lancé un portail web de conventionnement pour une meilleure prise en charge des assurés sociaux, dans le cadre du programme de modernisation du système de la sécurité sociale et la mise en œuvre du plan stratégique de la caisse 2017-2019, a indiqué hier à Alger, le Directeur général de cet organisme, Tidjani Hassan Haddam.

Le portail est une application web «<https://pnc.cnas.dz>», conçue par des compétences de la CNAS et destinée à la gestion électronique des relations contractuelles avec des professionnels de santé, notamment, par le téléchargement des documents médicaux et administratifs et permettra aux assurés sociaux de s'informer sur l'état d'avancement du traitement de leur demande de prise en charge relative, notamment, à la chirurgie cardiovasculaire, a précisé M. Haddam lors d'une journée d'information sur ce portail web.

Le même responsable a ajouté que ce portail permet également au personnel médical et administratif des cliniques de chirurgie cardiovasculaire et des centres privés d'hémodialyse d'échanger en temps réel des



informations et offres de nouveaux services électroniques permettant d'assurer une meilleure coordination avec les assurés sociaux ainsi que les partenaires de la CNAS.

M. Haddam a souligné que la Caisse «s'est engagée à s'inscrire dans l'esprit de la modernisation du système de sécurité sociale dans le but d'améliorer les prestations destinées aux assurés sociaux et de veiller ainsi «continuellement à l'humanisation» des relations avec ses usagers dans le cadre du système tiers payant.

Il a souligné par ailleurs, que la CNAS accorde une attention «particulière» au «bon accueil» et à l'allègement des procédures de prise en

charge de toute la catégorie des assurés sociaux et de leurs ayants-droit, et d'investir dans la modernisation.

Dans ce contexte, il a indiqué que dans le cadre de l'introduction de la carte électronique «chifa» au profit des assurés sociaux, près de «13 millions de cartes ont été établies pour plus de 35 millions de bénéficiaires (assurés sociaux et ayants droit) et que le système de conventionnement est réalisé avec 11.000 officines pharmaceutiques et plus de 3.200 médecins traitants, 19 cliniques privées de chirurgie cardiovasculaire, 168 centres d'hémodialyse et 320 entreprises de transport sanitaire».

PROGRAMME AADL:

Etat des décaissements au profit des entreprises de réalisation par wilaya

Le montant décaissé par la Caisse nationale du logement (CNL) sur les deux derniers jours au profit des entreprises de réalisation chargées des projets de logements location-vente (AADL) a été de 14,78 milliards de dinars. Voici sa répartition par wilaya. (Source: Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville)

Wilaya	Montant (en millions de dinars)	projets de logements	projet de VRD
Ain Temouchent	-	62	62
Alger	6.221,23	1.132,9	9.354,13
Annaba	316,87	59,45	376,32
Batna	69,5	38,66	108,17
Bejaia	51,67	-	51,67
Biskra	236,86	-	236,86
Blida	144,9	-	144,97
Bordj Bou Arreridj	65,22	-	65,22
Boumerdès	-	22,82	22,82
Constantine	502,35	-	502,35
Djelfa	27,88	3,06	30,95
El Bayadh	232,99	-	232,99
Ghardaïa	5,11	-	5,11
Jijel	49,18	-	49,18
Laghouat	-	17,23	17,23
Mila	52,4	-	52,4
Mostaghanem	323,72	59,41	383,13
M'sila	-	-	-
Oran	309,14	97,72	406,86
Ouargla	196,07	-	196,07
Oum El Bouaghi	79,53	-	79,53
Saida	358,9	-	358,9
Séif	1.003,77	-	1.003,77
Sidi-Belabès	518,97	-	518,97
Skikda	0,32	9,46	9,78
Tamanrasset	15,12	-	15,12
Tiaret	68,48	-	68,48
Tipaza	1,36	-	1,36
Tizi-Ouzou	5,24	20,01	25,25
Tlemcen	327,27	75,6	402,87
Total	13.184,18	1.598,36	14.782,54

RAMADHAN :

Les liquidités disponibles à travers l'ensemble des bureaux de poste du pays (AP)

Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer la disponibilité des liquidités durant le mois sacré de Ramadhan à travers l'ensemble des bureaux de Poste du pays, a indiqué hier Algérie Poste dans un communiqué.

«En prévision du mois sacré du Ramadhan, Algérie Poste, fidèle à son engagement de satisfaire la demande des citoyens à travers tout le pays, a pris les mesures nécessaires afin d'assurer la disponibilité des liquidités à travers l'ensemble des bureaux de poste réparties sur les 48 wilayas», affirme l'entreprise publique.

En sus de l'organisation mise au point pour un meilleur approvisionnement des bureaux de poste ainsi que des distributeurs automatiques de billets (DAB), l'entreprise indique travailler «en étroite collaboration avec les services de la Banque d'Algérie ainsi qu'avec les autorités locales, afin d'assurer l'alimentation des bureaux de poste en fonds».

Algérie Poste relève, par ailleurs, que l'opération de distribution des cartes de paiement électronique «Edahabia» va se poursuivre, «sachant que 2 millions de cartes sont déjà mises en circulation, lesquelles seront utilisables progressivement au niveau de tous les DAB dont le nombre s'élève à 1200 actuellement».

L'entreprise précise, à cet égard, que l'opération de passage vers la nouvelle génération de DAB «sera entièrement achevée d'ici la mi-juillet», ce qui permettra ainsi l'utilisation de la nouvelle carte «Edahabia» dans tous les distributeurs à l'échelle nationale.

AP invite les porteurs de l'ancienne carte de retrait à faire leur demande afin qu'ils puissent bénéficier des avantages que procure la nouvelle carte, assurant que l'opération de délivrance de la nouvelle carte dure 15 jours seulement à partir de la date de demande formulée via le site web internet de l'entreprise.

APS

ALGÉRIE-OPEP

M. Boutarfa se rend à Vienne pour plusieurs réunions de l'Opep

Le ministre de l'Energie, M. Noureddine Boutarfa, se rendra à Vienne les 24 et 25 mai pour prendre part à la réunion du haut comité de monitoring conjoint Opep et non Opep, ainsi qu'à la 172ème conférence ministérielle de l'Opep et à la Conférence ministérielle Opep et non Opep, apprend-on auprès du ministère de l'Energie.

Avant de s'envoler vers la capitale autrichienne, M. Boutarfa s'était rendu la semaine dernière à Bagdad et à Moscou pour élargir l'adhésion au principe de l'adoption d'une position commune quant à la prolongation de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays Opep et non Opep.

Visant à assurer un retour à l'équilibre du marché d'ici le premier trimestre 2018, cette position a été effectivement affirmée lors de la rencontre du ministre de l'Energie avec ses homologues irakien, Jabbar al-Aluabi, et russe, Alexander Novak, qui se sont exprimés en faveur d'une prolongation de l'accord sur une réduction de la production pour une durée de 9 mois supplémentaires.

Ce principe avait également été retenu lors de la visite du ministre vénézuélien du Pétrole et des mines, Nelson Martinez, en avril dernier à Alger, pour soutenir la reconduction de l'accord entre les pays Opep et non Opep.

Un accord Opep-non Opep sur une prolongation de la réduction de la production de pétrole semble certain puisqu'il a déjà acquis un très large consensus.

A plusieurs reprises, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled Al-Faleh, s'est dit confiant sur la perspective d'une prolongation des quotas de production de pétrole, ainsi que les pays du Golfe membres de l'Opep qui se sont montrés favorables à cette extension.

Pour rappel, l'Opep et des pays producteurs hors Opep avaient convenu, en décembre 2016 à Vienne, d'un accord, le premier du genre depuis une quinzaine d'années, pour agir ensemble en réduisant leur production d'un total avoisinant 1,8 mbj à partir de janvier 2017 à raison de 1,2 mbj par l'Opep et 600.000 bj par onze pays hors-



Opep (Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud Soudan). En application de l'accord de l'Opep, M. Boutarfa avait instruit en décembre dernier l'Agence de régulation des hydrocarbures (Al-naft) de faire procéder par les

contractants de gisements d'hydrocarbures liquides à une réduction totale de leur production d'hydrocarbures liquides de 50.000 barils par jour à répartir équitablement entre tous les contractants, et ce, à compter du 1er janvier 2017 pour une première période de 6 mois.

ALGÉRIE-AFRIQUE

Route Transsaharienne: Un plan d'aménagement couvrant le nord du Mali et du Niger et le Sud de l'Algérie

Le Comité de liaison de la Route Transsaharienne (CLRT) œuvre actuellement à l'établissement d'un plan d'aménagement couvrant le nord du Mali et du Niger et l'extrême Sud de l'Algérie, permettant l'identification des insuffisances et la mesure des enjeux liés à la rentabilité de la construction de cette route, a indiqué, hier à Alger, le secrétaire général du CLRT, Mohamed Ayadi.

«Nous comptons établir un plan d'aménagement qui couvre le nord du Mali, celui du Niger et le Sud de l'Algérie afin de donner aux institutions internationales une démarche claire pour qu'elles puissent nous aider dans le parachèvement du projet de la route transsaharienne, notamment dans la partie malienne où 700 kms sont encore en piste», a expliqué M. Ayadi.

Ayadi en marche des travaux de la 66ème session du CLRT qui se tiennent mardi et mercredi à Alger, en présence des représentants des pays membres du Comité (Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Nigeria et le Tchad).

Ce plan permettra d'identifier «les insuffisances et mesurer les enjeux de façon à trouver une rentabilité à la construction de la route dans certaines zones de cette région», a expliqué M. Ayadi, invitant les parties prenantes à continuer à travailler ensemble en dépit des problèmes financiers et sécuritaires que connaît la région.

Précisant que l'Algérie, qui préside le CLRT, a fait un «travail remarquable» avec la réalisation de 1.700 kms pour le parachèvement de sa partie de cette route, le responsable a rappelé que le projet de la Route Transsaharienne «aidera énormément tous les pays qui veulent commercer avec l'Afrique dans le futur».

Il a expliqué, dans ce sens, que la totalité du projet a été finalisée en Tunisie et au Nigeria, alors qu'en Algérie, un segment de 200 kms reste à terminer pour raccorder le pays au Mali, et un second de 10 kms pour joindre le Niger.

Au Tchad, a-t-il poursuivi, sur les 650 kms à réaliser, 280 kms sont en chantier et 200 kms rencontrent des problèmes financiers, tandis qu'au Niger sur les 1.600 kms prévus, un tronçon de 200 kms restant est actuellement en construction par une entreprise algérienne, alors qu'au Mali 700 kms sont encore en piste.

Estimant que la route transsaharienne constituera un axe de communication «majeur» pour le développement des activités commerciales et économiques, permettant également d'ouvrir de nouvelles perspectives pour le développement des pays du Sahel, le secrétaire général du ministère des Transports et des travaux publics, Ali Hammi, a rappelé dans son intervention que l'Algérie avait mobilisé sur le budget de l'Etat une enveloppe de plus de 3 milliards

de dollars pour la réalisation de ce projet. Par ailleurs, pour permettre des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Europe, l'Algérie a inscrit le raccordement de cette route transsaharienne avec la pénétrante autoroutière reliant le port de Djendjen (Jijel) à l'autoroute Est-Ouest, dont les travaux sont en cours de réalisation, ainsi qu'au futur port centre de Cherchell en cours de lancement, constituant ainsi des accès directs sur les grands ports de la Méditerranée, a souligné M. Hammi. A cet effet, a-t-il avancé, cette 66ème session du Comité offre non seulement une occasion pour «raffermir les liens ancestraux entre les pays de la région», mais aussi un cadre idéal pour évaluer les actions entreprises et poursuivre la coordination autour du plan d'action futur du Comité pour réunir les meilleures conditions de parachèvement de ce projet. Les sessions de ce comité permettant d'échanger et de mettre à jour les informations techniques de chacun des pays membres et de coordonner la mobilisation des ressources pour la réalisation du projet et de son impact socio-économique.

Lancée en travaux à la fin des années 1960, la Transsaharienne s'étend sur plus de 9.400 kms. Son axe central, qui relie Alger à Lagos (Nigeria), a plusieurs ramifications traversant le Niger, le Mali, le Tchad, et la Tunisie.

ALGÉRIE-JAPON Ghardaïa : don japonais de matériel ophtalmologique à une association humanitaire

Un don de matériel médical ophtalmologique du gouvernement du Japon a été remis hier à Ghardaïa à l'Association humanitaire «Tagemi» d'El-Atteuf dans le cadre de la coopération algéro-japonaise.

Ce don, d'une valeur de 60.694 euros est composé d'un microscope opératoire ophtalmologique, de phacoémulsificateurs et un écho-biomètre (A), a été remis au président de l'Association «Tagemi» par le deuxième secrétaire chargé des affaires politiques et de la coopération économique de l'ambassade du Japon à Alger, Tsubasa Norioka, lors d'une cérémonie organisée au siège de l'association sise à El-Atteuf (7 km de Ghardaïa), en présence des autorités locales et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères.

Selon le deuxième secrétaire chargé des affaires politiques et de la coopération de l'ambassade du Japon, l'initiative, qui entre dans le cadre d'un programme proposé par le gouvernement japonais intitulé «Aide sous forme de dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine», vise à assister et contribuer aux efforts consentis par les pouvoirs publics algériens pour améliorer la situation médicale des personnes vulnérables.

Ce don est aussi «un témoignage d'une coopération étroite entre l'Algérie et le Japon», a ajouté M. Norioka. De son côté le président de l'Association «Tagemi», Mohamed Benyoucef a indiqué que ce matériel sophistiqué va permettre de «multiplier les actions de solidarité envers le plus grand nombre de patients vulnérables dans la région, en collaboration avec les services de santé locaux».

Le représentant du ministère des Affaires étrangères, Hamed Oussam Salhi, a estimé, pour sa part, que cette initiative japonaise «n'est pas unique en Algérie», avant d'exprimer des remerciements au gouvernement japonais pour les efforts déployés en vue de soutenir les actions humanitaires. Fondée en 2006 dans la commune d'El-Atteuf, l'association «Tagemi» à caractère humanitaire et culturel s'emploie à apporter une aide aux catégories sociales vulnérables et à organiser des semaines médicales dans différentes régions du pays. Pas moins de 1.400 interventions chirurgicales sur la cataracte ont été effectuées gratuitement sur des patients du sud en collaboration avec cette association, a-t-on fait savoir lors de cette cérémonie.

ALGÉRIE-UE

Régulation de l'énergie: les objectifs du jumelage Algérie-UE réalisés

Les objectifs escomptés par l'opération de jumelage entre la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg) et des partenaires européens ont été totalement atteints, ont affirmé hier à Alger les parties prenantes de ce projet. Réunis à l'occasion du séminaire de clôture de ce jumelage, lancé en août 2015 sur une durée de deux années pour un coût de 1,2 million euros, les représentants de la Creg et de ses homologues autrichienne E-Control Austria et espagnole Cnmc ont assuré la réalisation des principaux buts tracés dans six composantes différentes. Dans la première composante relative à la protection du consommateur et la qualité du service public, les partenaires ont pu aborder plusieurs points au cours de ce jumelage tels que les mécanismes de traitement des réclamations et règlement extrajudiciaire des différends, la surveillance de la qualité de service, l'in-

demnisation du consommateur pour les défaillances dans la qualité de service et l'implication et l'association des consommateurs.

En conséquence, les intervenants ont confirmé l'obtention de plusieurs résultats dans ce sens dont la mise en place d'une unité de conciliation à la Creg, la fourniture d'outils pour mettre en place un guichet unique pour les consommateurs, le transfert des meilleures pratiques concernant le règlement extrajudiciaire des différends, la fourniture de modèles de compensation des consommateurs en cas de défaillance dans la qualité de service ainsi que le transfert des bonnes pratiques pour la coopération avec les organisations des consommateurs. La 2ème composante de ce jumelage traite la question de la surveillance des concessionnaires et politique de prix et garantir une haute qualité des normes de ser-

vices. Cette composante a permis de fournir à la Creg des outils de soutien dans la supervision et l'évaluation de la performance des concessionnaires.

Les experts des deux parties ont collaboré sur des aspects relatifs à la régulation de la qualité de service, l'incitation des concessionnaires à la conformité et la comparaison des compétences des régulateurs dans les relations avec les concessionnaires. Lors de leur visite d'étude à Vienne (Autriche), des cadres du Creg ont pu interagir avec plusieurs homologues dans ce contexte. Pour ce qui est de la 3ème composante, elle vise à développer des mécanismes adéquats pour favoriser la production d'électricité à partir de sources renouvelables. Quant aux résultats obtenus dans ce volet, les partenaires en révèlent plusieurs dont l'adaptation du mécanisme de soutien aux énergies renouvelables pour

l'énergie solaire photovoltaïque et éolienne, les moyens de promouvoir la production d'électricité à partir de déchets solides urbains, la biomasse et la cogénération ainsi que l'intégration des énergies renouvelables au réseau. La 4ème composante est relative à la gestion des données ou le travail des partenaires est concentré sur l'amélioration de l'échange, la qualité et le traitement des données. Elle vise à fournir des outils permettant à la Creg d'installer un système amélioré consistant à déterminer une structure de données cohérente. Les experts algériens ont eu l'occasion d'acquiescer des connaissances sur les formats de données à utiliser pour échanger avec les opérateurs et découvrir les exigences spécifiques pour les solutions logicielles de gestion de données. Une autre composante a été abordée au cours de ce projet entre les partenaires, il s'agit des tarifs et indemni-

sations transfrontalières dans le domaine de l'électricité. Vu l'endroit stratégique qu'occupe l'Algérie, il était donc essentiel de mettre en place un cadre de régulation efficace pour l'organisation et l'augmentation des échanges d'électricité avec les pays voisins ainsi que les éventuels mécanismes de fixation des tarifs transfrontaliers. La dernière composante de ce jumelage a été d'ordre organisationnel où les cadres de la Creg avaient reçu une introduction au modèle d'organisation hautement performant (HPO) qui a pour but d'apporter un soutien dans l'élaboration des stratégies nécessaires pour atteindre les normes de performance les plus élevées. Justement, les questions de l'évaluation du niveau de performance actuel de la Creg et le chemin vers une organisation hautement performante ont été largement abordées.

ALGÉRIE-UE

M. Messahel expose à Bruxelles l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel a exposé, hier à Bruxelles, l'expérience de l'Algérie en matière de dé-radicalisation, affirmant que la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme consiste à "priver leurs tenants et promoteurs de facteurs d'ancrage dans la société et dans son mode de fonctionnement politique et socioéconomique".

Exposant l'expérience de l'Algérie en matière de dé-radicalisation et de lutte contre le terrorisme devant le comité politique et sécurité de l'Union européenne (UE), le ministre a souligné que la politique algérienne repose sur la lutte contre les facteurs de marginalisation et d'exclusion, la promotion de la justice sociale et de l'égalité des chances.

La politique de dé-radicalisation en Algérie repose également, a-t-il affirmé, sur "la réconciliation nationale, la promotion de la démocratie, de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que l'indépendance de la justice".

"La démocratie s'affirme comme le meilleur antidote à l'extrémisme violent et au terrorisme", a-t-il soutenu, relevant l'importance de la politique de réconciliation nationale qui, a-t-il dit, "sacralise la vie humaine et la place au-dessus de toute autre considération".

Il a expliqué, à ce titre, que cette politique de réconciliation nationale repose sur les valeurs fondamentales de tolérance, de dialogue, du vivre ensemble, de l'acceptation mutuelle et du respect de la différence.

M. Messahel a mis en exergue, en outre l'importance de la justice sociale pour réduire les vulnérabilités ainsi que les marges d'exposition aux arguments développés et "fortement" exploités par les idéologues et les recruteurs des groupes extrémistes et terroristes.

"C'est dans cette voie que l'Algérie s'est engagée depuis l'accession de M. Abdelaziz Bouteflika à la magistrature suprême du pays en 1999. Et c'est grâce à cette politique que le pays a rapidement refermé, par des voies pacifiques et en partant de la conviction que la voie de la



répression légale a nécessairement ses limites, les plaies de la décennie noire", a-t-il affirmé.

Détaillant les domaines couverts par la politique de dé-radicalisation mise en oeuvre en Algérie, le ministre a fait savoir que les autorités algériennes ont décidé d'impliquer tous les secteurs: politique, socio-économique, culturel, éducationnel et médiatique dans la guerre livrée au terrorisme.

Une politique de dé-radicalisation qui couvre tous les secteurs

Sur le plan politique, M. Messahel a cité la révision constitutionnelle de 2016 qui a couronné de nombreuses réformes institutionnelles lancées les années précédentes et la consolidation de la démocratie à travers "l'élargissement des espaces démocratiques et le renforcement des fondements de l'Etat de droit, notamment l'extension des droits de l'opposition, des partis politiques et de la société civile dans la participation à la gestion des affaires publiques".

Au plan économique, le gouvernement algérien a fait

de la réduction du chômage son cheval de bataille pour "offrir aux jeunes des opportunités d'intégration à l'économie et les soustraire à la menace de l'influence des groupes terroristes", a-t-il rappelé, précisant que le taux de chômage en Algérie est passé de 29% en 1999 à 9,8% actuellement.

Le ministre a rappelé également la "réforme en profondeur" qu'a connue le secteur de l'éducation en 2008, et l'action de l'Etat sur le plan religieux, une action concentrée, a-t-il dit, sur "le rétablissement de la centralité du référent national religieux dans la vie religieuse de la Nation". Une action, a-t-il poursuivi, qui a porté essentiellement sur l'amélioration de la formation des imams, le recours aux mourchidates, le rétablissement de la mosquée dans son rôle traditionnel, la centralisation du discours religieux et de la fetwa et leur mise à l'abri des influences et manipulations extrémistes ou politiques.

Le ministre a cité, en outre, la création en cours d'une académie du Fiqh et d'un observatoire national de l'extrémisme violent, ainsi que

d'une chaire de l'orientation religieuse et de l'imamat au niveau de l'université.

L'Algérie contribue également à la formation des imams des pays du Sahel et envoie des imams prêcher un islam modéré auprès de la communauté algérienne installée en France, dans le cadre d'un accord bilatéral avec ce pays, a-t-il ajouté, marquant la disposition de l'Algérie à "élargir cette expérience positive à d'autres pays intéressés par cette formule". D'autres actions destinées à encourager "l'exercice effective de la liberté d'expression" ont été menées par le gouvernement algérien, a rappelé le ministre qui a mis l'accent sur l'ouverture du champs audiovisuel au capital privé, dont le premier résultat positif, selon M. Messahel, a été de "détourner l'attention de l'écrasante majorité des jeunes algériens du discours extrémiste développé par certaines stations de télévision du Moyen Orient. La politique de dé-radicalisation mise en oeuvre en Algérie a été menée grâce à "la combinaison des efforts de l'Etat et de la société civile", a-t-il affirmé.

ALGÉRIE-CHINE

La Chine apprécie «hautement» le rôle «stabilisateur» de l'Algérie dans la région

La Chine apprécie «hautement» le rôle «stabilisateur» de l'Algérie dans la région et souhaite la voir jouer un rôle «accru» dans les affaires régionales et partager ses expériences dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, a indiqué hier à Alger l'ambassadeur de la Chine en Algérie, Yang Guangyu.

«La Chine apprécie hautement le rôle stabilisateur de l'Algérie dans la région, soutient ses efforts déployés inlassablement depuis plusieurs années pour ramener la paix en Libye et au Mali et souhaite la voir jouer un rôle accru dans les affaires régionales», a déclaré M. Guangyu à l'occasion d'une conférence consacrée aux relations algéro-chinoises organisée à l'université Alger 3.

L'ambassadeur a aussi émis le vœu de son pays de «partager» les expériences de l'Algérie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, rappelant dans ce sens, les consultations stratégiques bilatérales en la matière qui ont eu lieu en novembre de l'année écoulée à Alger.

M. Guangyu, qui a exprimé la volonté de son pays d'aider l'Algérie dans ces démarches, n'a pas manqué de rappeler le rôle joué par M. Abdelaziz Bouteflika, lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères dans le recouvrement par la Chine de son siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

«En octobre dernier, la Chine a célébré le 45e anniversaire de son retour aux Nations unies (...) Nous n'oublierons jamais la contribution précieuse apportée par l'Algérie, notamment le président Bouteflika, jeune ministre à l'époque, qui a rendu possible le recouvrement par la Chine de son siège de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies», a-t-il souligné.

Évoquant par ailleurs, le partenariat économique bilatéral, le même responsable a fait savoir que celui-ci est «fructueux, tangible et gagnant-gagnant pour les deux parties», faisant remarquer que la Chine est «incontestablement le premier partenaire économique de l'Algérie».

«Malgré la conjoncture morose et difficile, nos échanges économiques et commerciaux ont pu atteindre 8 milliards de dollars l'année dernière», a-t-il soutenu, assurant que son pays continuera de croire au potentiel de développement de l'Algérie vu sa superficie, sa position stratégique, ses ressources naturelles et sa main-d'œuvre jeune.

Citant dans ce contexte, le grand projet du port centre, en cours de finalisation, l'ambassadeur a indiqué que l'Algérie et la Chine ambitionnent de faire de ce futur port d'abord un port national et pour booster l'import-export et favoriser la diversification économique, puis «un port hub destiné à approfondir les liens et l'intégration économiques de toute la région sahélo-saharienne».

De son côté, le président de l'Association Algérie-Chine, Pr Smail Debeche a souligné le rôle joué par la Chine pendant la guerre de libération nationale ainsi que pendant la décennie noire.

«La Chine a toujours répondu favorablement aux appels de l'Algérie», a-t-il déclaré, qualifiant la relation bilatérale Algérie-Chine de «très spéciale» comparée à d'autres relations avec d'autres pays.

ALGÉRIE-LIBYE-ONU

M. Messahel s'entretient à Bruxelles avec le chef de la mission de l'ONU pour la libye Martin Kobler

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel s'est entretenu, hier à Bruxelles, avec le chef de la mission d'appui de l'ONU pour la Libye (MANUL), Martin Kobler.

Les entretiens entre MM. Messahel et Kobler interviennent dans le cadre des concertations avec l'ONU sur le processus politique en Libye, a indiqué une source diplomatique.

Ces entretiens ont porté sur les

efforts menés actuellement pour relancer le dialogue politique inter-libyens et rapprocher les points de vue dans le cadre de l'accord signé en décembre 2015 par les délégations libyennes issues de camps politiques rivaux, a-t-on ajouté.

La rencontre Messahel-Kobler intervient quelques heures avant le début d'une réunion du quartet sur la Libye, organisée par l'UE à Bruxelles.

En effet, l'UE réunira cet après-midi les émissaires des Nations

unies, de l'Union africaine (UA) et le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes sur la Libye pour «faire progresser le processus politique» en vue de parvenir à une solution à la crise qui secoue le pays depuis 2011.

Selon les services de Mogherini, la réunion du quartet vise à «soutenir la médiation de l'ONU et l'effort régional», ainsi qu'à «renforcer la coordination» entre tous les acteurs pour «faire progresser le processus politique en Libye».

Cette réunion se tient «dans

l'esprit d'accompagner les efforts des Libyens dans le cadre du dialogue inter-Libyens, une approche que l'Algérie a toujours défendue», a affirmé le ministre à l'issue de sa rencontre lundi avec le chef de la diplomatie européenne.

M. Messahel a relevé une convergence de vues entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) sur le processus politique en cours en Libye. «Mme Mogherini s'est félicitée de cette réunion (des pays voisins de la Libye tenue à Alger) et des résultats qui ont sanctionné les

travaux. Ces résultats ont fait le consensus, surtout sur les principaux fondamentaux qui se dégagent de la déclaration finale», a-t-il déclaré à la presse à l'issue de cette rencontre. M. Messahel a effectué, début mai, une tournée dans le sud de la Libye, après celles effectuées en avril à l'est et à l'ouest de ce pays, dans le cadre des efforts visant à rapprocher les vues entre les Libyens afin de parvenir à une solution politique à la crise qui déchire la Libye.

APS

TISSEMSILT

Le wali se rend de nouveau au douar d'El Kouacem



Comme il l'avait promis à la population du douar El Kouacem lors de sa visite le 9 avril 2017, le wali de Tissemsilt est reparti dans ce douar lundi soir pour, cette fois-ci, rencontrer, les habitants du douar, pour s'enquérir des taux d'avancement du projet d'extension, revêtement, rénovation, l'amélioration et la modernisation de tous les réseaux routiers (7,5 km) en béton bitumineux et ouverture de pistes de 5 km et ce, dans le but d'offrir à cette population rurale, les meilleures conditions de vie. Il saisira l'occasion de faire l'évaluation des projets en ne manquant pas de rappeler à l'entreprise chargée de la réalisation de ce dernier, de respecter les délais pour, afin d'éviter des situations qui risquent de les mettre en souffrance. Et c'est la bonne guerre pour un développement intègre et durable. Le wali pour qui la cadence des travaux n'est pas satisfaisante, insistera sur la nécessité de renforcer en moyens humains et matériels le chantier en cours pour achever les travaux dans les plus brefs délais (à la fin du mois d'Aout 2017). Par ailleurs, douar El Kouacem a bénéficié, de 26 aides à l'habitat rural, nombre qui vient s'ajouter à un premier quota de 52 unités dont ont bénéficié les habitants de ce douar et notamment les fellahs qui ont retrouvé leurs terres après un exode de plusieurs années dû, notamment, à la décennie noire. Surtout que M. Abdelkader Benmessaoud, est soucieux de la promotion de cette région de l'Ouarsenis car, il a su mettre en œuvre les mécanismes nécessaires tout en assurant un suivi judicieux, rigoureux et permanent sur le terrain. Au chef-lieu de la commune (Lardjem), le premier chef de l'exécutif de la wilaya a rencontré les citoyens de la cité des 154 logements, qui lui ont fait part de leurs doléances. Aussi, parmi la principale question soulevée dans ce cadre, figure particulièrement, celle portant sur l'aménagement de la cité. Au douar El Krarma, le wali a pu s'enquérir de visu et entendre les préoccupations des citoyens du douar. Saisissant cette opportunité, le wali a rencontré les citoyens, qui lui ont fait part de leurs doléances, sur les routes, le gaz naturel, l'assainissement, et l'habitat rural. Pour sa part, le wali a affiché son entière disposition quant à la prise en charge totale des préoccupations qui lui ont été avancées. Par ailleurs, toutes les doléances de la population rurale du douar El Krarma ont été prise en charge. Une enveloppe financière de 10 milliards de centimes dans le cadre du FCLE a été dérogée en vue de concrétiser ces ambitieux projets d'aménagement, les routes, voiries et l'électrification rural qui ont pour objectif de sortir El Krarma de son isolement. Concernant l'AEP le wali a invité les citoyens du douar pour la réalisation des niches pour que les services de l'ADE procèdent à l'installation de compteurs. Pour ce qui concerne l'Assainissement, le P/APC a répondu que le projet d'assainissement est inscrit dans le cadre du PCD (5e tranche). Lors d'une halte, au hui El Aouaydia (Ouled Aicha 2), les habitants du douar saisissent cette opportunité pour discuter à bâtons rompus avec le wali et lui exposer leurs légitimes préoccupations relatives au désenclavement, les routes, le gaz naturel, l'assainissement, l'AEP et l'habitat rural. Pour sa part, le wali a affiché son entière disposition quant à la prise en charge totale des préoccupations qui lui ont été avancées. Pour ce qui concerne le gaz naturel, le représentant de la SDO a déclaré que l'entreprise a été choisie et les travaux seront entamés durant cette semaine. Pour ce qui concerne l'Assainissement, le P/APC a répondu que le projet d'assainissement est inscrit dans le cadre du PCD. Cette action vise l'intégration du monde rural dans les efforts de développement et l'amélioration des conditions de vie des habitants des zones rurales. Aussi, les différentes demandes de réalisation de logement rural initiées à travers la wilaya de Tissemsilt en type de logement rural, sont enregistrées au fur et à mesure, avec une adhésion populaire des ruraux.

Abd Meghit

BATNA :

Visite guidée pour la presse à l'Ecole supérieure des blindés

Une visite guidée a été organisée lundi pour les représentants des organes de la presse locale et nationale à l'Ecole supérieure des blindés «Mohamed Kadri» dans la commune d'Oued Chaâba (Batna).

Les journalistes ont pris connaissance à l'occasion des différentes structures de cet établissement de formation militaire relevant de la 5ème région militaire, les différentes phases de formation militaire et les équipements pédagogiques mis au service de l'instruction du soldat pour l'habiller à exécuter ses missions de combat avec perfor-



mance.

Les hôtes de l'Ecole ont également suivi un documentaire sur l'établissement, ses activités et ses missions avant de se rendre aux ateliers pédagogiques et d'assister à des manœuvres de blindés.

Les représentants de la presse nationale se sont ren-

due ensuite au musée de l'Ecole pour suivre l'évolution de l'établissement depuis sa création en 1963 en tant qu'Ecole nationale de l'arme blindée et de cavalerie jusqu'à son actuel statut d'école supérieure de l'arme blindée. L'initiative, a affirmé le commandant de l'Ecole le

général major, Mohamed Omar, s'inscrit dans le cadre du plan sectoriel de communication 2017 avalisé par l'Etat major de l'Armée nationale populaire (ANP) et vise à promouvoir la communication de proximité par l'ouverture des portes des unités au public et à la presse nationale pour faire connaître ses activités et ses missions.

L'Ecole supérieure des blindés assure une formation spécialisée à l'arme blindée pour les officiers et sous-officiers actifs et appelés du service national dans les catégories de maîtrise, d'application et d'aptitude professionnelle de 1er et 2ème degrés.

TIARET

Inauguration de trois infrastructures relevant de la Sûreté de wilaya

Trois infrastructures relevant de la Sûreté de wilaya de Tiaret ont été inaugurées lundi en marge des 70es journées nationales d'information sur les missions de la Sûreté nationale. Le directeur de la santé, de l'action sociale et des sports à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le contrôleur de police, Aboubekr Bouahmed, a présidé à la place du Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, l'inauguration de ces structures à Frenda, Oued Lily et au chef-lieu de wilaya. Il s'agit

d'un cêlîbatorium de 60 lits à proximité de la sûreté de daïra de Frenda baptisé au nom du chahid du devoir, le brigadier de police Daoud Rebahi, et d'un centre médico-social des services de la sûreté baptisé au nom du chahid du devoir Morsli Aissat. Ce centre, disposant d'une salle de radiologie et d'équipements médicaux, est encadré par trois généralistes, un chirurgien dentiste, deux psychologues, une assistante sociale et sept infirmiers.

Les clés de huit logements d'astreinte ont été remis à des officiers et agents exer-

çant à la sûreté de daïra de Oued Lily. Dans une déclaration à la presse, le contrôleur de police Aboubekr Bouahmed a souligné que la DGSN accorde un grand intérêt à l'amélioration des conditions sociales des agents de la police à travers plusieurs structures réalisées.

D'autres projets sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tiaret dont le siège de sûreté de daïra à Meghila, de huit logements d'astreinte, du siège de la sûreté de daïra de Rahouia et huit autres logements de fonction.

BISKRA :

La Société de distribution d'électricité disposée à indemniser les agriculteurs

Le président directeur général de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz, Mourad Adjal a affirmé lundi à Biskra que sa société était disposée à indemniser les agriculteurs et opérateurs dont les installations ont été endommagées par les perturbations dans la distribution de l'électricité.

Présidant les travaux d'une journée d'étude et de sensibilisation des agriculteurs et opérateurs économiques tenue à l'université Mohamed Khider, le même responsable a assuré que ses services étaient disposés à dédommager les agriculteurs et opérateurs pour les préjudices subis par leurs équipements et installations à cause des dysfonctionnements du réseau électrique. Les agriculteurs, a-t-il ajouté, dont les équipements de pompage des eaux souterraines à usage d'irriga-

tion agricole ont été endommagés peuvent se présenter au bureau ouvert à cet effet au niveau de l'administration de distribution pour déposer leurs dossiers de demandes d'indemnisation à condition que la panne soit due au réseau d'électricité. Concernant la faiblesse de la tension du courant électrique signalée dans certaines régions de la wilaya de Biskra, le même responsable a indiqué que ses services sont prêts à dépêcher des équipes techniques vers les zones concernées pour étudier la situation et trouver les solutions adéquates dans les prochains délais. Le PDG de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz a appelé à rationaliser la consommation de l'énergie électrique et à éviter la mise en marche des équipements pendant les périodes de pic allant de 17h00 à 21h00.

SOUK AHRAS :

Baisse prévisionnelle de 80% de la production céréalière

Une baisse de 80% de la production céréalière, comparativement à la saison agricole 2016, est prévue dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles. Une production de l'ordre de 250.000 quintaux de blé dur, tendre, d'avoine et d'orge est attendue, au terme de l'actuelle campagne moisson-battage contre une production de un (1) million de quintaux de céréales, enregistrée la saison précédente, a indiqué M. Abdelouahab Gheraibia. Cette baisse prévue de la production des céréales est due au déficit pluviométrique, a-t-on noté détaillant que seulement 300 mm de précipitations ont été signalés dans la région de Souk Ahras cette saison, contre une moyenne de 300 et 800 mm enregistrée, les années précédentes, dans les localités nord et sud de la wilaya. L'extension des surfaces agricoles irriguées et la culture des produits résistants à la sécheresse est l'alternative pour faire face au manque de pluies, a considéré le président de la chambre agricole, Mohamed- Yazid Hambli. Il a, à ce propos appelé à la mise en place d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques pour contribuer à la protection de la production nationale, et ce en privilégiant «les cultures adaptées à chaque région du pays».

APS

AÏN DEFLA : CÉRÉMONIE DE REMISE DES CLÉS AUX EMPLOYÉS DE LA POLICE L'inspecteur régional de la Police félicite les responsables

Dans une cérémonie aux allures d'une ambiance de fête, tenue dans la matinée ce lundi dernier au siège de l'unité du maintien de l'ordre à Khemis Miliana, il a été procédé à la distribution de 20/150 logements aux fonctionnaires de la police dont des retraités et ayant droit. Effectivement, dans le cadre des efforts de la Direction générale de la sécurité nationale et pour une meilleure prise en charge de tous les éléments associés à la police, l'inspecteur régional de la police à Blida, Mr Rabah Mahmoud, qui représente le DGSN, a remis les clés et les décisions de 20 logements promotionnels situés au niveau du quartier Eucalyptus, à Khemis Miliana, aux employés de la police. Le chef de service, de l'action sociale, de la santé et des sports,

après avoir prononcé l'allocation de bienvenue, a exposé le programme des 150 logements distribués à travers les communes de la wilaya, ensuite il a laissé place à l'inspecteur régional à Blida, qui a mis en exergue les efforts de la DGSN pour améliorer les conditions sociales des fonctionnaires de la police. Ainsi, le wali d'Aïn Defla, a remercié les éléments de la DGSN pour leur contribution et leur prise en charge des policiers et félicité ainsi les autorités locales pour leur coopération. Benyoucef Aziz, wali d'Aïn Defla, dans son intervention, s'est réjoui de cette opération, souhaitant au passage à tous les fonctionnaires des corps de sécurité et autres de disposer d'un toit décent.

Salim Ben

SAISON ESTIVALE:

45.000 jeunes issus des wilayas du Sud seront pris en charge dans des CVLJ

A l'occasion de la saison estivale, 30 000 jeunes issus des régions du Sud du pays et des Hauts-Plateaux bénéficieront de séjours dans des Centres de vacances et de loisirs de jeunesse (CVLJ) et 15.000 autres seront pris en charge dans les auberges relevant du ministère de la Jeunesse et des sports, a indiqué lundi à Alger, le premier responsable du secteur El-Hadi Ould Ali.

M. Ould Ali a présidé une réunion regroupant les directeurs des wilayas des régions concernées, chargés d'organiser les séjours des jeunes en CVLJ et dans les auberges, en prévision de la

prochaine saison estivale, a souligné le ministère de la Jeunesse et des Sports dans un communiqué. Tout en rappelant que cette saison, organisée du 1er au 31 août, dans les 28 infrastructures du secteur, il a invité les directeurs de jeunesse à trouver la formule la plus appropriée pour prendre en charge les enfants dont la tranche d'âge se situe entre 15 et 17 ans et qui n'ont pas été retenus dans le cadre du programme de l'année dernière.

Il a dans ce contexte instruit les directeurs de wilayas concernées de veiller à impliquer les cadres les plus méritants de leurs directions et les animateurs formés localement, dans l'encadrement de ce programme ministériel de mobilité des jeunes, en signe de reconnaissance aux ef-



forts investis dans cette initiative, précise la même source. Le ministre a également appelé les responsables chargés de son application à solliciter les entreprises, notamment celles ayant obtenu des marchés sur le plan local, à contribuer à l'effort des pouvoirs publics pour sa réussite, insis-

tant sur la nécessité de prévoir des programmes d'animation dans leurs wilayas respectives. M. Ould Ali s'est ainsi félicité de la prochaine inauguration, au cours de la saison estivale, de 22 piscines toutes catégories confondues, dans les wilayas du Sud et des Hauts plateaux.

SÛRETÉ NATIONALE :

184 parkings anarchiques recensés en avril dernier à Alger

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont recensé durant le mois d'avril dernier 184 parkings anarchiques à Alger et arrêté 187 individus, a indiqué lundi un communiqué de la cellule de communication de cet organe de sécurité.

Dans le cadre de la lutte contre les parkings anarchiques à travers les rues et les quartiers d'Alger, tous les moyens humains et techniques ont été mobilisés pour lutter contre ce phénomène, a précisé le communiqué ajoutant que 184 parkings anarchiques ont été recensés permettant l'arrestation de 187 individus dont les dossiers ont été transférés aux juridictions compétentes.

Durant la même période, 1075 affaires de détention de drogue et de psychotropes ont été traitées par les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Alger et arrêté 1229 individus ainsi qu'une affaire de port d'armes prohibées ayant abouti à l'arrestation d'un seul individu, a ajouté le communiqué.

ILLIZI :

Nécessaire mobilisation des différentes parties pour la prévention des maladies transfrontalières

Les participants à une journée d'étude sur «la prévention des maladies animales transfrontalières», tenue lundi dans la wilaya déléguée de Djanet (Illizi), ont mis l'accent sur la nécessaire mobilisation des différentes parties concernées pour la lutte et la prévention des maladies transfrontalières.

Placée sous le signe «la santé animale et les maladies épidémiques», cette rencontre, retenue au titre de la célébration de la journée mondiale de biodiversité, a permis aux intervenants, représentants des différents secteurs et acteurs concernés, de mettre l'accent sur la nécessaire adoption de mécanismes efficaces à même d'endiguer les maladies transfrontalières au regard de la position géographique limitrophe aux frontières africaines. Dans son intervention, Moussa Boughrari qui a passé en revue certaines pathologies animales transfrontalières, a appelé à l'intensification des voies de lutte en vue de prémunir aussi bien la santé animale que celle publique dans cette région frontalière.

Pour sa part, Kamel Cherifi, ingénieur à l'Office du parc culturel du Tassili, a donné un aperçu sur la biodiversité et son impact sur l'écosystème et son importance dans la vie de l'homme et de l'animal.

Des intervenants, représentant de l'Office du parc national culturel du

Tassili (OPNT), de la conservation des forêts (CF), de la direction des services agricoles (DSA), ont également abordé des volets liés à la biodiversité, les ressources hydriques dans le Tassili N'Ajjer, les maladies épidémiques, les dispositifs réglementaires nationaux et internationaux pour la conservation du patrimoine naturel et la biodiversité dans la région du Tassili.

Cette rencontre qui a eu pour cadre l'Institut spécialisé en formation professionnelle «Brahim Agh Bekkeda» de la ville de Djanet s'assigne, entre autres objectifs, la mise en place de mécanismes techniques et opérationnels pour la prévention des maladies transfrontalières, l'examen des voies de conservation de la biodiversité dans la région du Tassili N'Ajjer, espace de prolifération et de prédilection d'une richesse faunistique et floristique et musée à ciel ouvert, a indiqué le Directeur délégué de la DSA à Djanet, Ayoub Agoud. Une exposition a, à cette occasion, été organisée pour mettre en exergue les moyens d'inspection vétérinaire, les textes réglementaires dans les secteurs de l'environnement, du commerce et des forêts, en plus de l'exposition des documents et dépliants mettant en relief la biodiversité et les voies de sa conservation, ainsi que sur les maladies animales transfrontalières et celles à transmission hydrique (MTH).

Des patrouilles de contrôle pour réduire les pertes liées aux feux de forêts, qui ravagent annuellement des surfaces végétales importantes, ont été créées par la direction de la Protection civile de Blida, en perspective de la prochaine saison estivale, a-t-on appris lundi du responsable de ce corps.

Ce dispositif préventif, créé en coordination avec les services de la Conservation forestière de la wilaya et du Parc national de Chréa, a pour objectif de découvrir les foyers d'incendies à leur début, en vue d'éviter leur propagation, a indiqué le lieutenant colonel Nouredine Fedi, dans son intervention

à une journée d'études sur les préparatifs de la campagne de lutte anti-incendies de forêts.

Pour ce responsable, le meilleur moyen de réduire les pertes en couvert végétal, dues aux incendies, ayant ravagé 562,55 ha de végétations, à Blida, l'année dernière, est de procéder à des patrouilles de contrôle régulière, particulièrement durant la période allant de la mi-journée à 16h, réputée pour être une période de déclaration d'incendies a-t-il expliqué.

Selon le bilan d'incendies présenté, à l'occasion, une majorité des feux de forêts dans la wilaya se déclarent dans sa région-Est, soit le territoire de

Bouinane, Hammam Melouane, et Larbaâ.

Le responsable a souligné, à l'occasion, l'intérêt du volet préventif dans le dispositif anti-incendies, appelant à la multiplication des campagnes d'information, tout au long du mois sacré, en vue de sensibiliser les citoyens sur l'impératif d'éviter certains réflexes à l'origine de la déclaration des feux de forêts, tout en les invitant à prêter main forte aux agents de la protection civile, lors de leurs interventions. Le même dispositif englobe l'installation de la colonne mobile de Beni Ali, sur les hauteurs du Parc national de Chréa, à compter du 1er juillet

prochain jusqu'au 31 octobre, laquelle est chargée de la protection de cette réserve naturelle et des interventions sur le territoire de la wilaya, en cas de besoin. Durant cette journée d'études, abritée par le centre de préparation physique de Chréa, les intervenants ont émis un nombre de propositions susceptibles d'accélérer les interventions des agents de la protection civile, dont la détermination de points d'eau et de pistes d'accès au niveau des forêts, ainsi que des zones de regroupement des moyens d'intervention.

PROTECTION CIVILE

20364

appels en une semaine



Durant la période du 14 au 20 mai 2017, Les unités d'interventions de la Protection civile ont enregistré 20364 appels de secours relatifs aux types d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses etc.

Concernant les secours à personnes 11248 interventions ont été effectuées qui ont permis la prise en charge de 1250 blessés traités par nos secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 9599 malades vers les structures sanitaires.

Par ailleurs, 2509 Interventions ont été effectuées suite à 1359 accidents de la circulation ayant causé le décès à 30 personnes et les blessures à 1525 blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sétif avec 03 personnes décédées et 75 autres blessés pris en charge par nos secours puis évacués vers les structures hospitalières suite à 57 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectué 1961 interventions pour procéder à l'extinction de 1473 incendies urbains, industriels et autres.

Aussi, 4646 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4076 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 30 morts et plus de 1500 blessés en une semaine

Trente (30) personnes ont trouvé la mort et 1.525 autres ont été blessées dans 1.359 accidents de la circulation survenus durant la période du 14 au 20 mai dans plusieurs wilayas du pays, indique la Protection civile dans un communiqué.

La wilaya de Sétif déplore le bilan le plus lourd avec le décès de trois personnes alors que 75 autres ont été blessées, dans 57 accidents de la route.

Les secours de la Protection civile sont en outre intervenus pour l'extinction de 1.473 incendies urbains, industriels et autres et effectué 4.076 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

BLIDA

Des patrouilles de contrôle pour réduire les pertes liées aux feux de forêt

BRÉSIL: Nouvelles accusations de corruption et blanchiment contre Lula



Le parquet de Curitiba, au sud du Brésil, a accusé lundi l'ex-président Luiz Inácio Lula da Silva de nouveaux faits de corruption et de blanchiment d'argent dans le cadre du vaste scandale Petrobras. L'ex-chef de l'Etat de 2003 à 2010 est déjà visé par cinq procédures judiciaires liées à l'opération «Lavage express», qui a révélé un vaste réseau de corruption orchestré par des entreprises du bâtiment pour truquer systématiquement les marchés publics, notamment ceux du géant pétrolier étatique Petrobras. Il pourrait être à présent inculpé dans cette sixième affaire. L'acte d'accusation, présenté par les procureurs de l'opération «Lavage express», est relative à l'achat et à la rénovation d'une ferme à Atibaia, à São Paulo, qui aurait été payée avec des fonds publics.

Le titre de propriété de la ferme est au nom de Fernando Bittar, associé d'un des enfants de Lula. Le leader du Parti des travailleurs (PT, gauche) et ancien ouvrier métallurgiste est accusé d'avoir «struc-

turé, orienté et commandé le schéma illicite de paiement de pots-de-vin au bénéfice de partis politiques, de politiques et de fonctionnaires publics, alors qu'il était président de la République, en nommant des directeurs de Petrobras orientés vers la pratique de crimes au bénéfice des constructeurs Odebrecht et OAS». L'équipe d'enquêteurs affirme que, en échange, Lula aurait garanti aux entreprises du bâtiment des contrats avec le géant pétrolier étatique Petrobras. Douze autres personnes ont été accusées dans ce méga-scandale qui secoue le Brésil, parmi elles l'ex-président de l'entreprise de BTP Odebrecht, Marcelo Odebrecht, et José Adelmário Pinheiro, patron d'OAS, pour corruption, blanchiment et obstruction à la justice. Lula, 71 ans, a toujours nié toute irrégularité et dénonce un acharnement judiciaire censé l'empêcher d'être candidat pour les élections présidentielles de 2018 pour laquelle il est favori des sondages.

La police de Sao Paulo reprend le contrôle d'un quartier d'usagers de crack

La police de Sao Paulo a bouclé lundi un quartier entier devenu une zone de non droit à cause de la présence d'usagers de crack, après les avoir expulsés dimanche, lors d'une opération musclée qui a mobilisé quelque 900 agents.

Connue sous le triste nom de «Cracolândia» (Crack land), cette zone située au cœur de la plus grande métropole d'Amérique du Sud a fait l'objet de nombreuses opérations de ce type par le passé, notamment en 2012 et 2015, mais les usagers et vendeurs de drogues étaient toujours revenus sur place par la suite.

Les images de toxicomanes errant comme de zombies au milieu des déchets et des immeubles délabrés hantent les autorités locales depuis des années.

Dimanche, les campements de fortune ont été démolis par des engins, expulsant de fait environ 2.000 personnes qui occupaient les



lieux, selon les associations locales. Les services de sécurité ont annoncé avoir saisi dimanche 10 kilos de crack et de nombreuses armes. «La Cracolândia n'existe plus», a assuré le maire João Doria, qui a pris ses fonctions en janvier et est présenté comme un candidat crédible pour les élections présidentielles de 2018.

Le gouverneur de l'Etat de São Paulo, Geraldo Alckmin, s'est montré plus prudent. «Il faut comprendre que ce problème ne peut pas être résolu en 24 heures. C'est un problème chronique qui implique la police, les services sociaux et la santé publique». Les médias

locaux ont dénoncé lundi la présence d'usagers de crack regroupés dans plusieurs endroits autour de la zone bouclée par la police. Selon l'association Recomeço (Recommencement), 68% des usagers qui fréquentent la zone sont sans abri.

«L'opération de dimanche était injustifiée, disproportionnée et, comme celles qui ont lieu par le passé, vouée à l'échec. La militarisation d'un problème de santé publique ne fait que rendre plus vulnérables les gens qui ont le plus besoin d'aide sociale», critique Rafael Custodio, responsable de l'ONG Conectas.

APS

INTERNET La patron de Facebook bat la campagne mais pas pour être élu



Le jeune fondateur de Facebook Mark Zuckerberg a entamé une tournée aux Etats-Unis pour être à l'écoute des «espoirs et problèmes» des Américains, faisant furieusement penser à une campagne électorale. Mais il dément brigueur un mandat.

Mark Zuckerberg, qui à 33 ans est à la tête du plus grand réseau social du monde et d'une fortune estimée à près de 62 milliards de dollars, a publié récemment les images de son périple au Rhode Island ou encore dans le Maine en compagnie de son épouse Priscilla, alimentant les spéculations sur une possible candidature à la présidentielle.

«Mon objectif cette année est de visiter chaque Etat (fédéré) dans lequel je n'ai pas passé du temps pour m'informer des espoirs et des problèmes des gens, et savoir comment ils pensent leur travail et leurs communautés», a-t-il écrit dimanche sur sa page Facebook. «D'aucuns s'interrogent si le but que je me suis fixé signifie que je serai candidat à un mandat électoral. Je ne le suis pas», a-t-il affirmé, expliquant qu'il veut comprendre comment mieux user de sa fortune qu'il a en partie dédiée à la philanthropie. Dans le billet publié dimanche, Mark Zuckerberg explique avoir rencontré d'anciens toxicomanes, des jeunes délinquants incarcérés ou encore des responsables de communautés défavorisées. De ces rencontres, Mark Zuckerberg affirme avoir appris que «nos relations nous façonnent plus que nous ne le pensons» et que les réseaux sociaux - en ligne ou non - sont importants.

ÉTATS-UNIS: 3 morts et un blessé dans un incendie de maison à Philadelphie

Trois personnes de la même famille ont péri dans un incendie qui s'est déclaré, lundi matin, dans la ville de Philadelphie, en Pennsylvanie, dans le nord-est des Etats-Unis, selon les autorités locales. L'incendie s'est produit vers 5h00 du matin (heure locale) dans une maison située dans le quartier de Overbrook, tant une femme (70 ans), son mari (84 ans) et leur grand fils (30 ans), a précisé un porte parole du service des sapeurs-pompiers de la ville. Une personne, un autre membre de la famille, a été grièvement blessée lors de cet incendie, fait savoir la même source. Une enquête a été confiée à la police pour déterminer les circonstances du drame. Aucune piste n'est pour l'heure privilégiée.

TECHNOLOGIE La Russie placera au moins 15 satellites de télédétection en orbite d'ici 2020



La Russie élargira sa flotte de satellites en plaçant au moins 15 appareils supplémentaires en orbite d'ici à 2020 en vue de mener des activités de télédétection en Russie et dans le reste du monde, a déclaré lundi le président russe Vladimir Poutine.

Le chef de l'Etat a tenu une réunion avec les responsables de l'agence spatiale russe Roscosmos afin de discuter du développement de l'industrie spatiale du pays, a précisé le Kremlin dans un communiqué.

«Les discussions ont principalement porté sur la mise en place du Programme spatial fédéral, l'introduction éventuelle de nouveaux types de lanceurs et l'amélioration du système de télédétection terrestre», précise le communiqué.

Le gouvernement russe a approuvé en mars 2016 un programme spatial national d'une durée de dix ans, dont la valeur a été

estimée à 20,5 milliards de dollars. Il a toutefois été revu à la baisse depuis. M. Poutine soutient le développement de la télédétection, un secteur dans lequel la Russie est incontestablement un acteur de premier plan, car celle-ci peut jouer un rôle utile dans la défense, la sécurité, l'économie, la sphère sociale et l'administration étatique de Russie. Pour rendre les données de télédétection accessibles aux consommateurs russes et étrangers, il faudra consolider toutes les ressources nationales disponibles et mobiliser, si possible, la participation de véhicules spatiaux étrangers dans ce processus, a-t-il ajouté.

Tous les fonds recueillis par les services de télédétection contribueront au développement de l'industrie spatiale russe, à sa modernisation technique et aux recherches spatiales à venir, a souligné le président russe.

ITALIE: Plus de 50.000 migrants arrivés depuis janvier sur les côtes italiennes

L'Italie a vu arriver plus de 50.000 migrants sur ses côtes depuis le début de l'année, selon un bilan publié lundi, après la conclusion d'un accord avec la Libye, le Tchad et le Niger pour tenter de limiter ces arrivées.

Depuis le début de l'année, 50.041 migrants sont arrivés sur les côtes italiennes, soit une hausse de plus de 45% par rapport à la même période l'an passé, selon le bilan diffusé lundi par le ministère de l'Intérieur. Réunis ce week-end à Rome, les ministres de l'Intérieur des quatre pays ont convenu de mettre en place des centres au Tchad et au



Niger, par lesquels les migrants d'Afrique de l'Ouest transitent pour gagner la Libye et, pour certains, l'Europe.

Selon un communiqué diffusé dimanche par le ministère italien, les nouveaux centres au Tchad et au Niger, de même que ceux déjà en place en Libye, devront être conformes «aux critères humani-

taires internationaux». Quelque 97% des migrants arrivés cette année sur les côtes italiennes étaient partis de Libye, où les réseaux de passeurs profitent du chaos qui règne depuis le début du conflit fin 2011.

Mais l'Union européenne, et en particulier l'Italie, ont entrepris de former et équiper les garde-côtes libyens pour secourir et intercepter les migrants avant qu'ils ne gagnent les eaux internationales. Quelque 6.000 candidats à la traversée ont ainsi été ramenés en Libye cette année, tandis qu'au moins 1.244 autres sont morts ou disparus en mer, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

ENVIRONNEMENT

La Chine affirme qu'elle n'a pas de projets miniers en Antarctique

La Chine n'a pas de «projets miniers» en Antarctique, a fait savoir lundi un membre de l'administration chinoise, cherchant ainsi à dissiper les inquiétudes concernant les ambitions du géant asiatique sur le continent, rapportent des médias.



Les activités de la Chine dans les régions polaires sont suivies de près, d'autant plus que cette année Pékin accueille pour la première fois la réunion annuelle sur le Traité sur l'Antarctique signé en 1959 et que la Chine a rejoint en 1983. Quelque 400 représentants de 42 pays et dix organisations internationales participent à cette réunion depuis lundi et jusqu'au 1er juin. «Il y a encore un fossé entre l'objectif d'un développement pacifique des ressources de l'Antarctique et notre connaissance de l'Antarctique», a déclaré en marge du forum Lin Shanqing, numéro deux de l'Administration océanique d'Etat.

M. Lin n'a pas précisé ce qu'il voulait dire par «développement

pacifique des ressources de l'Antarctique» mais il a insisté sur le fait que les expéditions de la Chine se concentraient «sur la connaissance de l'Antarctique et sur la façon de mieux conserver l'environnement de l'Antarctique».

«A ma connaissance, la Chine n'a pas fait de projets d'activités minières en Antarctique», a-t-il précisé à des journalistes. La Chine pourrait avoir un objectif à long terme qui serait d'extraire des ressources du continent, ce que le Traité sur l'Antarctique interdit à ce jour, se sont inquiétés des experts.

Un protocole du traité imposant un moratoire sur l'exploitation des ressources minérales

en Antarctique doit être révisé en 2048. «2048 semble loin mais (...) des questions ont été posées sur les intentions de Pékin, soupçonné d'avoir une stratégie de couverture au cas où il deviendrait possible de développer les ressources du continent», a expliqué à l'AFP Marc Lantegne, spécialiste de la politique extérieure chinoise à l'Université de Massey.

Plusieurs puissances ont des bases en Antarctique, un espace partagé à des fins scientifiques selon les termes du traité. La Chine possède quatre stations de recherche sur le continent et une cinquième est prévue pour 2019, ce qui placera le géant asiatique au même niveau que les Etats-Unis en termes de bases.

AFRIQUE DU SUD:

Les manifestations violentes se poursuivent dans les faubourgs de Johannesburg

De violentes manifestations ont eu lieu lundi dans le quartier informel de Toekomsrus à l'ouest de Johannesburg (Afrique du Sud), où les résidents ont bloqué les accès à ce vaste bidonville pour protester contre la détérioration de leurs conditions de vie, rapportent les médias locaux, citant la police. Les routes menant au quartier ont été bloquées par les habitants, qui ont aussi utilisé des pneus brûlés, indiquent les médias, faisant état d'actes de vandalisme et de pillage dans des commerces situés dans ce quartier périphérique. La situation demeure tendue, a dit la police métropolitaine de Johannesburg,

ajoutant que des négociations sont en cours avec les manifestants. Les bidonvilles notamment dans les provinces de Gauteng et du Kwazulu Natal vivent depuis quelques jours au rythme de manifestations contre la détérioration des services de base dans ces habitats informels qui forment de véritables ceintures de pauvreté autour des grandes métropoles de Johannesburg, Pretoria et Durban. Les manifestations sont devenues courantes en Afrique du Sud où plus de 20 ans après la fin de l'Apartheid, des millions de personnes vivent encore dans des cabanes sans électricité.

TECHNOLOGIE

La Chine établira un système mondial de navigation par satellite d'ici 2020

La Chine lancera d'ici 2018 quelque 18 satellites de navigation Beidou, a annoncé hier un expert en satellites de navigation cité par l'agence de presse Chine nouvelle. De six à huit satellites Beidou seront mis en orbite au deuxième semestre de l'année, a indiqué Wang Li, président du Comité du système de navigation par satellite de Chine, dans un discours prononcé lors de la huitième réunion annuelle académique de la navigation par satellite. Le système de navigation par satellite Beidou sera capable de fournir des services aux pays participants à l'initiative "la Ceinture et la Route" d'ici 2018, a noté M. Wang. A l'horizon 2020, les satellites Beidou formeront un système mondial complet de navigation par satellite, a-t-il ajouté. La valeur de production des services de navigation et de localisation par satellite de la Chine a atteint 210 milliards de yuans (30,5 milliards de dollars) en 2016, le système Beidou contribuant à plus de 30% de la valeur totale. Le secteur devrait enregistrer une valeur de production annuelle de quelque 400 milliards de yuans d'ici 2020. La Chine a lancé la construction de son propre système de navigation par satellite en 2000, l'année où elle a envoyé deux orbiteurs dans l'espace pour créer un système de positionnement expérimental à double satellite afin de mettre fin à sa dépendance envers le système américain GPS.

G-B

Décès de l'acteur Roger Moore à l'âge de 89 ans



L'acteur britannique Roger Moore, qui a interprété James Bond à sept reprises au cinéma, est mort en Suisse à l'âge de 89 ans des suites d'un cancer, a annoncé sa famille dans un communiqué mardi.

Roger Moore a été immortalisé par la série télévisée "Le Saint" et surtout par James Bond. Il a incarné 007 dans sept films, de "Live and Let Die" ("Vivre et laisser mourir") en 1973 jusqu'à "A View to a Kill" ("Dangerusement votre") en 1985. Le rôle de Simon Templar dans la série télévisée "Le Saint" (The Saint) de 1962 à 1969, lui a offert le succès mondial, confirmé par une autre série, "Amicalement vôtre" dans les années 1970. Né le 14 octobre 1927 dans le sud de Londres d'un père policier et d'une mère au foyer, il estimait que son plus grand rôle, il l'avait tenu pour le compte de l'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance. Nommé ambassadeur itinérant de l'Unicef en 1991, il avait depuis parcouru le monde.

BULGARIE:

Les abandons d'enfants en très forte baisse



La Bulgarie, considérée il y a cinq ans encore comme le pays ayant le taux d'abandons de nouveau-nés le plus élevé du monde, a réussi à réduire considérablement ce phénomène depuis 2008, a annoncé lundi le gouvernement.

Le nombre annuel des enfants abandonnés par leur famille aux soins de l'Etat a été réduit à 479 fin 2016, selon cette source, contre 3.546 en 2012 et 8.000 en 2008, dans ce pays, le plus pauvre de l'UE. Selon un rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), la Bulgarie occupait en 2012 encore la première place mondiale pour les abandons d'enfants âgés de 0 à 3 ans, avec 780 abandons

pour 100.000 naissances. Déjà répandus à l'époque communiste, les abandons d'enfants s'étaient multipliés après la chute du régime, nombre de familles pauvres se trouvant en difficulté pour les élever, notamment au sein de la minorité Rom. Le nombre des abandons a diminué grâce à une politique d'aide aux familles, de placements en familles d'accueil, ainsi qu'à l'ouverture de centres d'accueil de jour d'enfants dont les parents travaillent, selon le gouvernement.

La Bulgarie avait commencé dans les années 2000 à fermer ses orphelinats géants datant de l'époque communiste et entachés d'une sinistre réputation.

PÉROU:

La justice repousse un recours pour libérer l'ex-président Fujimori

La justice péruvienne a repoussé lundi un recours légal présenté par la cheffe de l'opposition, Keiko Fujimori, pour libérer son père, l'ex-président Alberto Fujimori, emprisonné depuis dix ans pour avoir commandité des massacres de civils, puis pour corruption.

C'est un nouveau revers pour les soutiens d'Alberto Fujimori qui réclament sa libération alors que l'état de santé de l'ex-président est déclinant. Il avait récemment été transféré dans une unité de soins intensifs pour des problèmes cardiaques, avant d'être renvoyé mercredi en prison. Alberto Fujimori, qui avait déjà effectué des séjours en clinique pour hypertension artérielle et un cancer de la langue, purge depuis 2007 une peine de 25 ans de prison pour avoir commandité deux massacres perpétrés en 1991-1992 par un escadron de la mort, au cours desquels 25 personnes avaient été assassinées, dont un enfant, dans le cadre de la lutte contre la guérilla maoïste du Sentier Lumineux. Le président péruvien Pedro Pablo Kuczynski a réitéré qu'il n'était pas disposé à signer une grâce par des raisons humanitaires à Fujimori. Il y a quelques semaines, le Congrès avait classé un projet de loi pour que des personnes âgées de plus de 75 ans puissent obtenir l'assignation à résidence pour des problèmes de santé.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE: Merkel veut convaincre les "sceptiques"

La chancelière allemande Angela Merkel a déclaré hier vouloir convaincre les "sceptiques" sur la réalité du changement climatique, alors que le président américain Donald Trump, menace de quitter l'accord de Paris sur le climat. "Je suis convaincue, et le gouvernement allemand l'est aussi, que nous ne pouvons plus chercher des excuses, la protection du climat nous concerne tous", a déclaré à Berlin Mme Merkel au deuxième et dernier jour du "Dialogue de Petersberg", réunion sur le climat qui rassemblait cette année 35 pays. Ces discussions informelles ont été lancées en 2010, un an après l'échec du sommet de Copenhague.

Appelant la communauté internationale à garder vivant "l'esprit" de l'accord de Paris sur le climat, signé fin 2015 par 196 pays - dont les Etats-Unis alors présidés par Barack Obama -, la chancelière a déclaré qu'elle tentait "encore de convaincre les sceptiques". "Sur ce point, il reste encore du travail", a-t-elle lancé, sans toutefois nommer les Etats-Unis ou le président

Donald Trump.

Durant sa campagne pour la présidence, ce dernier avait promis d'"annuler" l'accord de Paris, qu'il avait alors qualifié de "canular" fomenté par les Chinois. Hélas depuis, il a annoncé qu'il ne déciderait pas avant son retour de son premier G7, prévu en Sicile les 26 et 27 mai. De son côté, Josia Vorrege Bainimarama, le Premier ministre des îles Fidji qui s'exprimait avec la chancelière, a pointé le "défi posé par la nouvelle administration américaine".

"Nous sommes dans une incertitude particulière" alors que "la transformation que nous devons faire doit être accélérée", a déclaré le chef du gouvernement fidjien, dont le pays organisera en novembre la 23e conférence de l'ONU sur le climat (COP23).

Mardi, le ministre de l'Environnement allemand, Barbara Hendricks, et l'émisnaire chinois pour les questions climatiques, Xie Zhenhua, ont lancé un appel conjoint aux Etats-Unis à rester dans l'accord de Paris.

Où et comment faire dormir mon bébé ?

Une fois à la maison, la jeune maman doit choisir où son bébé fera ses nuits. Quelle est la pièce et le lit les plus adaptés au nourrisson et comment s'assurer qu'il est en sécurité pendant que papa et maman dorment ?

Le faire dormir dans la chambre des parents

De nombreux parents font le choix de mettre le lit de leur enfant dans leur chambre durant les premières semaines : ils sont ainsi plus vite auprès de leur tout-petit s'il se met à pleurer. Ils entendent sa respiration rassurante, la maman est à côté de son bébé et peut l'allaiter plus facilement... D'autres parents font le choix de faire dormir d'emblée leur bébé dans sa propre chambre, laissant les portes ouvertes pour l'entendre à tout instant.

Ce que l'on sait. Après 3 mois, la vue du bébé s'améliore, il s'adapte peu à son environnement, aux lumières, aux odeurs. Il commence à faire ses nuits. C'est souvent le bon moment... de lui donner sa place d'enfant : il a acquis de nouveaux repères qui lui permettent de franchir le pas et de rejoindre sa chambre.

Ce qui est vrai. Dormir seul, c'est appréhender la séparation avec l'adulte, dominer ses angoisses, se tourner vers l'extérieur, grandir. Entre 3 à 6 mois vient le bon moment pour quitter la chambre de Papa et Maman.

Ce qu'il est important de faire. Avoir un espace à soi, c'est important, mais c'est aussi un peu inquiétant. Passé du temps avec son bébé avant le coucher, ritualiser le moment de dormir avec une comptine ou une berceuse peut aider le bébé à s'installer dans le sommeil doucement, sereinement, dans sa chambre d'enfant. Un câlin, une chanson ou encore des mots doux murmurés à son oreille, tout est bon pour qu'il s'imprègne de l'amour parental et qu'il ressente un sentiment de sécurité.

Le co-sleeping : à éviter !

Hormis le fait que dormir avec son bébé peut être dangereux (risque d'étouffement notamment), cela crée une proximité entre lui et ses parents qui risque de s'installer au fil des jours, tout simplement parce que Bébé, heureux comme un roi et sécurisé à l'extrême entre les bras de Papa ou Maman, peut y prendre goût. Difficile ensuite de lui vanter les mérites de nuits tranquilles dans son propre lit ! Cela ne veut pas dire que vous ne devez pas adopter une pro-



gression et faire des exceptions (lors de cauchemars, de poussées dentaires ou de maladie), mais par définition la chambre des parents n'est pas un lieu insignifiant : c'est celle de deux adultes qui ont besoin aussi de retrouver leur intimité.

La meilleure position pour bébé

Les études ont démontré que faire dormir le bébé sur le dos réduisait fortement le risque de mort subite du nourrisson. C'est pourquoi les bébés ne doivent être couchés sur le ventre qu'en cas d'indication médicale particulière. « Quand il est sur le ventre, le bébé peut facilement respirer l'air qu'il vient d'expirer, ce qui va conduire à une hypoventilation », explique le Dr Bernard Bedouret, pédiatre. « Par ailleurs, les échanges thermiques sont réduits par la position ventrale : la fièvre ou un environnement surchauffé

risquent de faire monter dangereusement sa température », détaille le Dr Dominique Leyronnas et Catherine Piraud-Rouet dans « Le Guide de mon bébé au naturel ». « Ainsi, un simple rhume expose un bébé qui a pris l'habitude de dormir sur le ventre au double risque de fièvre élevée et de gêne respiratoire. » Le couchage sur le côté à l'aide d'un cale-bébé est également déconseillé car le petit bout, dans une position inconfortable, va vouloir se décaler et peut se retrouver sur le ventre. Après plusieurs mois, quand l'enfant est capable de se retourner par lui-même sur le ventre, il n'est pas utile de chercher à le remettre sur le dos.

La bonne literie pour bébé

Jusqu'à l'âge de 2 ans, l'enfant doit dormir :

- dans un lit rigide à barreaux ;
- sur un matelas ferme mais pas trop dur, bien adapté aux dimensions

du lit pour éviter que le bébé ne se coince entre le matelas et le cadre ;

- sans oreiller, ni drap, ni couette, ni objets mous comme des peluches pour éviter qu'il ne vienne y enfouir sa tête. L'enfant doit au contraire avoir le visage bien dégagé ;

- dans une turbulette ou une gigoteuse.

« Il ne faut pas que l'enfant soit emprisonné dans sa literie », commente le Dr Bedouret, pédiatre. Le tour de lit peut être dangereux, choisissez-en un qui ne soit pas trop rembourré car le bébé va avoir tendance à y nicher sa petite tête. Enfin, dans une étude présentée en mars 2011 et consacrée aux morts inattendues de nourrissons de moins de 2 ans, l'Institut national de veille sanitaire (Invs) déconseille outre les cale-bébé, les oreillers anti-tête plate vendus dans le commerce pour les enfants de moins de 4 mois. Ils « peuvent se retrouver enfoués dans l'oreiller », indiquent les auteurs de cette étude.

Hémangiome du nourrisson : un nouveau traitement autorisé

La commission européenne vient d'autoriser la commercialisation d'un traitement pédiatrique pour traiter les hémangiomes du nourrisson. Ces tumeurs vasculaires touchent entre 4 et 100 bébés sur 100.

Le laboratoire Pierre Fabre, qui avait obtenu il y a quelques mois l'autorisation de commercialiser un médicament contre l'hémangiome du nourrisson de la part de la Food and Drug Administration américaine, vient d'obtenir la même autorisation de la part des autorités sanitaires européennes. Ce médicament à base de propranolol (un « bêta-bloquant » est commercialisé sous le nom d'Hémangiol. Développé en partenariat avec le Centre hospitalier universitaire de Bordeaux, il se présente sous la forme d'une solution buvable, adap-

tée aux nourrissons. Les hémangiomes (appelés « fraises » dans le langage courant, sont des tumeurs vasculaires qui apparaissent chez 4 à 10% des nourrissons au cours de leurs premières semaines. Ces tumeurs sont le plus souvent sans gravité, sauf lorsqu'elles se développent près des yeux ou de la sphère ORL. Le propranolol est un bêta-bloquant généralement utilisé pour soigner l'hypertension artérielle. Mais en 2007, le Dr Christine Léauté-Labreze, dermatologue au CHU de Bordeaux a découvert, de façon fortuite, l'efficacité du propranolol dans le traitement des hémangiomes. Les essais ont montré une guérison complète ou quasi complète des hémangiomes chez les nourrissons soignés avec ce médicament, par rapport au médicament placebo.

Après seulement quelques prises de ce traitement, l'hémangiome des bébés s'est résorbé complètement ou quasi complètement. Mais ils peuvent entraîner des complications « 12% des hémangiomes sont des formes sévères qui peuvent entraîner des complications comme une obstruction des voies aériennes, altérer la vue ou entraîner des déformations irréversibles. Pourtant nous n'avions à notre disposition aucun traitement avec un profil d'efficacité et de tolérance satisfaisant pour cette pathologie. L'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités européennes apporte un cadre légal d'utilisation sécurisant pour l'enfant. L'entourage et le prescripteur », souligne le Dr Christine Léauté Labreze.

Coliques du nourrisson : les probiotiques remis en cause

Une nouvelle étude remet en cause l'intérêt des probiotiques pour calmer les coliques du nourrisson. Ces maux de ventre dus à un manque de maturité du système digestif ne sont pas plus soulagés avec des probiotiques qu'avec un placebo.

Une nouvelle étude publiée en début de semaine dans le *British Medical Journal* vient contredire d'autres études précédentes qui laissaient entendre que les probiotiques pouvaient calmer les coliques du nourrisson.

Ces coliques, fréquentes chez les bébés de moins de 3 mois, sont essentiellement dues à un manque de maturité du système digestif. En fin de journée, après un biberon ou une tétée, le nourrisson devient tout rouge, pleure, se tortille... et rien ne semble parvenir à calmer ses pleurs.

Étude à l'aveugle pendant un mois

Bien que personne ne sache vraiment ce qui déclenche ces coliques, certains chercheurs ont suggéré que l'inflammation de l'intestin pouvait être un facteur déclenchant. Ils ont donc suggéré de donner des probiotiques de la famille des *Lactobacillus reuteri*, dilués dans le biberon ou mis sur le sein avant la tétée, pouvait calmer ses maux de ventre. Mais cette nouvelle étude montre que les probiotiques n'ont pas plus d'effet qu'un placebo.

Pour cette étude, le Dr Valerie Sung, pédiatre à l'hôpital Royal Parkville, en Australie, a conduit des essais à l'aveugle pendant un mois, auprès d'un groupe de 167 nourrissons, nourris au biberon ou allaités au sein. La moitié d'entre eux a reçu un supplément à base de *Lactobacillus reuteri* et l'autre moitié un placebo.

Dans chacun des deux groupes, les pleurs des enfants se sont progressivement calmés au fil du mois. Mais les bébés sous probiotiques mettaient plus de temps à se calmer (en moyenne 49 minutes de plus) que les autres. Les bébés les plus «grégaires» étant ceux nourris au lait infantile.

Le Dr Sung ne rejette pas complètement les études précédentes. Elle pense que, sachant qu'elles donnaient des probiotiques à leur bébé, les mamans ont peut-être perçu les coliques et les pleurs de leur bébé différemment.

ROUGEOLE : Un nouvel antivirus pour lutter contre la maladie

Un nouvel antivirus testé sur les animaux serait très efficace pour lutter contre un virus proche de celui de la rougeole selon une étude américano-allemande publiée dans la revue spécialisée *Science Translational Medicine*.

Le Dr Richard Plemper, de l'Institut de sciences biomédicales de l'Université de l'État de Géorgie et les chercheurs de l'Institut Emory et du Paul-Ehrlich Institute en Allemagne ont mis au point un nouvel antivirus, le Edrp-0519 qui a stoppé le développement du virus de la maladie de Carré, une pathologie qui touche les chiens et les furets et qui est très proche de la rougeole.

Les chercheurs ont donné oralement cet antivirus à des animaux infectés et ont constaté une forte réduction virale qui a empêché la mort des chiens et des furets.

L'émergence d'une puissante immunité antivirale chez des furets est particulièrement encourageante et suggère que ce traitement peut non seulement sauver un sujet infecté mais aussi contribuer à combler les carences immunitaires dans une population donnée », explique le Dr Plemper.

Ce traitement serait une arme complémentaire au vaccin

«Ce traitement qui peut être produit à bas coût et stocké aisément, pourrait ainsi dopper les efforts d'éradication de la rougeole en permettant d'arrêter la propagation du virus lors d'épidémies locales » estime-t-il. «Il pourrait ainsi



être utilisé pour traiter des proches d'une personne infectée ne présentant pas encore de symptômes», explique le chercheur. Pour éliminer la rougeole, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fixé un seuil minimum de vaccination de 95%. «Malgré des progrès majeurs pour contenir la rougeole dans le monde, cette maladie très contagieuse fait encore quelque 150 000 décès chaque année depuis 2007 », rappellent les auteurs de cette étude. «La prochaine étape dans

cette recherche consistera à tester cette nouvelle molécule contre le virus de la rougeole chez des singes avant de procéder à des essais cliniques chez des humains, probablement des adolescents et des jeunes adultes, d'ici quelques années » a affirmé le Dr Plemper.

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) rappelle que «tous les enfants doivent être vaccinés avec deux injections de vaccin ROR: la première à l'âge de 12 mois et la seconde entre

16 et 18 mois. Même si ce vaccin n'est pas obligatoire, il est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie pour tous les enfants jusqu'à 17 ans inclus. Ensuite, il est remboursé à 65 %.

Et pour interrompre la transmission active du virus, toutes les personnes nées depuis 1980 non vaccinées ou qui n'ont reçu qu'une seule dose de vaccin (et qui n'ont jamais contracté la rougeole) devraient procéder à une vaccination de rattrapage».

Fatigue : s'en sortir avec le rythme de bébé

Une fois à la maison, de retour de la maternité vous vous sentez épuisée. Ce n'est pas fini : il va falloir à présent affronter les nuits incomplètes de votre nouveau-né ! Ne vous laissez pas submerger : patience et flexibilité sont les mots d'ordre.

Le bébé à un rythme de sommeil particulier. Pendant ses deux premiers mois, le bébé ne fait pas la différence entre le jour et la nuit. Il enchaîne des cycles de trois à quatre heures qui comprennent des phases de veille et de sommeil. Les périodes d'éveil se produisent indifféremment la nuit ou le jour. C'est surtout la sensation de faim qui va réveiller le bébé. Il peut aussi avoir des difficultés à passer d'un cycle de sommeil à l'autre. Ainsi, il va falloir être patient avant de pouvoir profiter à nouveau d'une bonne nuit de sommeil sans réveil à 3 heures du matin ! Il est illusoire de vouloir apprendre à son bébé le rythme circadien dès le retour de la maternité », prévient le Dr Bernard Beudrot, pédiatre, dans son livre « Premiers jours à la maison », écrit avec Madeleine Deny (éd. Nathan, 2010). « Entre 2 et 4 mois, le rythme de 24 heures commence à se mettre en place, avec une alternance entre le jour et la nuit », écrit Laurence Pernoud dans « Élever mon enfant » (éd. Hachette, 2011). L'installation de ce rythme est favorisée par des facteurs extérieurs : lumière du jour et obscurité de la nuit, régularité des repas, des moments d'échanges, de jeux, de promenades... À cet âge, le bébé

peut dormir de six à huit heures la nuit mais à vrai dire, il n'y a pas de règle commune à tous les enfants. Certains parents vont devoir se montrer encore plus patients que d'autres ! Vers 5 ou 6 mois, la plupart des nourrissons dorment au moins huit heures et n'ont plus besoin de repas la nuit », complète Laurence Pernoud.

Pour bien se reposer : se caler sur le sommeil de bébé

Pour réussir à tenir la cadence des réveils nocturnes, il faut apprendre à dormir au même rythme que le bébé. Il vient de s'endormir ? Allez, on se glisse non aussi dans le lit pour un petit somme. Pourtant, on en profiterait bien pour se débarrasser de quelques tâches ménagères ou administratives. Erreur : il sera difficile ensuite de récupérer de la fatigue accumulée durant ces premières semaines à la maison.

Il est donc utile de savoir accueillir le sommeil même en plein jour, conseille « Le Guide du bon bébé au naturel » dirigé par le pédiatre Dominique Leyronnas et la journaliste Catherine Piraud-Rouet (éd. Nathan, 2010). Or, une femme active a pris l'habitude de résister au message que lui envoie son cerveau quand il a besoin de faire une pause, poursuivent les deux auteurs. Ce message s'appelle « coup de barre » et s'accompagne de bâillements, de perte de vigilance.



Le sommeil et l'allaitement au sein selon Edwige Antier, pédiatre

« Parler de troubles du sommeil pour les enfants allaités qui demandent le sein la nuit est un abus de langage. Si vous êtes motivée, bien conseillée et suffisamment motivée, vous supporterez longtemps des périodes avec une ou deux tétées nocturnes et y trouverez même du plaisir. C'est une erreur d'entretenir le mythe des nuits qui devraient être faites le plus tôt possible. »

KENYA-SOMALIE

Plus de 64.761 réfugiés somaliens rapatriés depuis le Kenya



L'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a déclaré lundi avoir rapatrié quelque 64.761 réfugiés somaliens au Kenya depuis le début de la campagne de retour entamée en décembre 2014.

Dans son bulletin d'information bimensuel publié à Nairobi, le HCR a rapporté que 63.535 réfugiés avaient reçu une aide pour regagner leur foyer en Somalie depuis le camp de réfugiés de Dadaab dans le nord-est du Kenya. «Au cours de la période concernée (du 1er au 15 mai) quelque 1.478 réfugiés somaliens au total ont été aidés à retourner volontairement en Somalie par avion depuis Dadaab», indique le HCR. Le nombre de réfugiés rapatriés au cours de la seule année 2017 est estimé à quelque 24.221.

L'agence onusienne sur les réfugiés a indiqué que les convois par route vers la Somalie restaient suspendus en raison des fortes précipitations dans certaines régions de Somalie qui rendent les routes inutilisables.

«Le HCR en Somalie et ses partenaires surveillent de près la situation et nous alerterons une fois que les déplacements routiers pourront reprendre», a indiqué l'agence. Les vols vers Mogadiscio et Kismayo dans le sud de la Somalie permettent actuellement de faciliter le retour volontaire des réfugiés qui souhaitent emprunter la voie aérienne, selon le HCR.

En termes de tendances de retour, Kismayo continue d'afficher le pourcentage de rapatriés le plus élevé (87%), loin devant Mogadiscio (6,7%) et Baidoa (4,7%).

«On a observé une réduction du nombre de personnes rapatriées au cours des quatre dernières semaines concernées. Cette réduction pourrait être attribuée à la sécheresse actuelle, à l'épidémie de choléra et aux fortes précipitations en Somalie», a noté le HCR. Plus de deux millions de Somaliens ont été déplacés dans la crise humanitaire en Somalie, l'une des plus longues au monde puisqu'elle dure depuis maintenant trente ans.

Selon les estimations, 1,1 million de Somaliens sont déplacés à l'intérieur de la Somalie, et près de 900.000 autres réfugiés dans des pays de la région.

Selon les experts, les progrès continus de la stabilisation politique et de sécurité en Somalie, ainsi que la pression croissante dans les pays d'accueil, font de la période actuelle un moment décisif pour reprendre les efforts de recherche d'une solution durable pour les réfugiés somaliens.

SOUDAN DU SUD :

Kiir déclare un cessez-le-feu unilatéral

Le président sud-soudanais Salva Kiir a déclaré lundi un cessez-le-feu unilatéral dans le pays après le lancement d'un dialogue national qui tend à unifier et stabiliser le pays déchiré par la guerre.

Moins d'une semaine avant cette annonce, M. Kiir avait déclaré qu'il était toujours difficile de faire appliquer le cessez-le-feu à cause des violations régulières commises par les groupes armés, alors que la communauté internationale réclame la fin de la guerre civile qui entre dans sa quatrième année.

Le dirigeant sud-soudanais a expliqué que le cessez-le-feu tend à créer un environnement favorable pour le dialogue national qui vient de commencer et permet également une livraison sans entrave de l'aide humanitaire. «Je déclare un cessez-le-feu unilatéral en vigueur dès aujourd'hui (lundi) et j'ai ordonné au commandement du SPLA de l'observer immédiatement dans ses positions défensives», a fait savoir M. Kiir.

Le mois dernier, la Commission conjointe de surveillance et d'évaluation (JMEC), organisme chargé de surveiller l'accord de paix sud-soudanais, avait mis en garde que la famine en hausse et l'escalade des violences avaient nuit à tous les efforts pour établir la paix dans le pays d'Afrique de l'Est.

Le Soudan du Sud est embourbé dans plus de trois années de conflit, qui ont eu un impact dévastateur sur les populations.

PRÉTENDUE AGRESSION D'UN DIPLOMATE MAROCAIN :

L'ONU évoque une perturbation du débat qui n'a pas nécessité l'intervention de la sécurité

Le porte parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a apporté des précisions concernant l'incident survenu lors d'une réunion de l'ONU sur la décolonisation à Kingstown, en affirmant qu'il s'agissait d'une «perturbation» du débat qui n'a pas nécessité l'intervention de la sécurité.

« Nous sommes conscients qu'il y a eu une perturbation à cette réunion du Comité des 24. Nous espérons que les personnes concernées puissent résoudre les problèmes survenus et nous souhaitons certainement que les prochaines réunions du Comité des 24 se déroulent pacifiquement », a déclaré le porte parole de Guterres au cours d'un point de presse.

M. Dujarric répondait à une question sur la prétendue agression d'un diplomate marocain par un responsable algérien de haut rang, rapportée par l'AFP.

Il a évoqué «une courte altercation» survenue au cours de cette rencontre qu'il a qualifiée de «perturbation» n'ayant pas nécessité l'intervention des agents de sécurité, démentant implicitement la version avancée par le Maroc.

« Les réunions sont sécurisées. Apparemment, il s'agit d'un incident qui a été résolu assez rapidement. L'incident n'a pas impliqué l'intervention de la sécurité », a-t-il répondu à un journaliste qui lui a demandé si l'ONU assurait la sécurité des diplomates lors des réunions avant d'ajouter : « Ce n'était pas une longue altercation ou quelque



chose de ce genre. C'était une perturbation parmi des gens, ce qui semble avoir été résolu depuis ».

« L'incident a été résolu, et nous souhaitons que toutes les réunions futures soient menées avec le décorum approprié », a-t-il dit.

Les précisions apportées par l'ONU ne font référence ni à un accrochage ayant conduit à des blessures ni à une intervention des services de l'ordre, tels que faussement rapportés par les autorités marocaines. Vendredi, l'Algérie avait qualifié les accusations marocaines de «piètre mise en scène d'une médiocre pièce de théâtre» en affirmant que les informations avancées par le Maroc sont «inventées, infondées, mensongères et sans aucun lien avec la réalité».

La réunion du Comité spécial de la décolonisation de l'ONU, dit Comité des 24, qui s'est déroulée du 16 au 18 mai à Kingstown (Saint-Vincent et les Grenadines), a été par contre marquée par un grave incident où des membres de la délégation marocaine ont tenté d'agresser

une jeune diplomate algérienne ce qui a amené les autorités du pays organisateur de cette rencontre à désigner des agents pour assurer sa sécurité, a précisé le ministère des Affaires Étrangères.

La délégation marocaine s'est déjà distinguée par le passé d'une manière scandaleuse lors des réunions de l'ONU sur le Sahara Occidental en recourant à l'invective contre toutes les délégations qui refusaient de s'aligner aux thèses annexionnistes du Maroc.

En 2016 le président de la séance du Comité des 24 a dû recourir à la brigade spéciale de sécurité pour faire face au déchaînement du représentant du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hillal, qui voulait empêcher le représentant du Front Polisario, Ahmed Boukhari de prendre la parole.

L'intervention de M. Boukhari a été fortement chahutée par un tumulte provoqué par le délégué du Maroc qui a enfreint les règles de la diplomatie, selon les membres de ce Comité.

LIBYE

Le HCR intensifie son assistance humanitaire en Libye

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé lundi le renforcement de sa présence et de ses programmes en Libye pour répondre à la détérioration de la crise humanitaire qui résulte du conflit, de l'insécurité, de l'instabilité politique et de l'effondrement de l'économie dans ce pays d'Afrique du Nord, selon un communiqué publié lundi par l'ONU sur son site.

Dans un contexte de complexité croissante des mouvements de réfugiés et de migrants en Libye et à partir de la Libye, le chef du HCR, Filippo Grandi, s'est rendu à Tripoli dimanche 21 mai. Au cours de sa visite, il a rencontré des réfugiés et des migrants dans quelques-uns des nombreux centres de détention libyens.

«J'ai été choqué de découvrir les conditions difficiles dans lesquelles

vivent les réfugiés et les migrants, dues généralement au manque de ressources», a expliqué M. Grandi. «Ces enfants, ces femmes et ces hommes qui ont déjà tant souffert ne devraient pas devoir subir des conditions de vie si difficiles», a-t-il ajouté.

Quelque 300.000 Libyens ont été déplacés par le conflit qui se poursuit.

Au total, plus de 1,3 million de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence. Des centaines de milliers de personnes en Libye ont été affectées par l'effondrement de l'Etat de droit, l'absence ou l'insuffisance de soins de santé, de médicaments essentiels, de nourriture, d'eau potable salubre, d'abris et d'éducation.

Pour répondre à cette situation, le HCR renforce ses opérations

humanitaires déjà en place dans le pays ainsi que sa coopération avec l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) afin de mobiliser les points forts respectifs des deux organisations.

«Nous ne devons en aucun cas sous-estimer les défis que pose l'action dans un environnement instable et incertain comme celui qui prévaut actuellement en Libye», a souligné le Haut-Commissaire pour les réfugiés.

Outre les nouveaux locaux et centres de développement communautaires pour les réfugiés et demandeurs d'asile, le HCR renforce également sa présence sur les lieux de débarquement des personnes qui ont été secourues ou interceptées en mer, et ce en étroite coopération avec l'OIM et d'autres partenaires.

CÔTE D'IVOIRE :

3 morts lors d'affrontements entre ex-rebelles et police

Trois personnes ont été tuées hier lors d'affrontements à Bouaké dans le centre de la Côte-d'Ivoire entre policiers et ex-rebelles démobilisés qui bloquaient l'entrée de la ville pour réclamer des primes, selon les médias.

«Trois corps ensanglantés ont été amenés au Centre hospitalier universitaire de Bouaké, peu après un assaut des forces de police qui ont

dispersé vers 7h00 (locales et GMT) des manifestants qui bloquaient depuis la veille l'entrée sud de la ville», selon les sources.

Les démobilisés, dont le nombre est estimé à environ 6.000 (pour ce mouvement qui réclament des primes) à travers le pays, sont d'anciens rebelles qui n'ont pas été intégrés à l'armée, selon les sources.

GAMBIE :

Gel des biens de l'ex-président Jammeh

La justice gambienne a gelé lundi les biens de l'ex-président Yahya Jammeh, soupçonné d'avoir détourné plus de 50 millions de dollars (plus de 44 millions d'euros) avant son départ en exil, a annoncé le ministre de la Justice.

«L'ex-président Yahya Jammeh a personnellement ou indirectement procédé au retrait illégal d'au moins 50 millions de dollars de la Banque centrale» de fonds appartenant à l'Etat, a déclaré le ministre, Abubacarr Tambadou, lors d'une conférence de presse.

APS

ROYAUME-UNI :

22 morts dans l'attentat de Manchester, son auteur tué

Des enfants figurent parmi les 22 morts de l'attentat lors d'un concert pop dans une salle de Manchester (nord-ouest), perpétré par un homme qui est mort après avoir fait exploser un engin, a indiqué hier la police.

L'attentat a également fait 59 blessés, alors que le jeune public commençait à sortir de la salle, pouvant abriter jusqu'à 20.000 personnes, où venait de se produire la chanteuse pop américaine Ariana Grande.

Mme May et son rival travailliste Jeremy Corbyn ont décidé mardi de "suspendre jusqu'à nouvel ordre" leur campagne en vue des élections législatives du 8 juin, a déclaré M. Corbyn, cité par l'agence Press Association.

L'attentat s'est déroulé deux mois jour pour jour après celui de Londres qui avait fait 5 morts, lorsqu'un homme avait foncé dans la foule avec un véhicule et poignardé un policier avant d'être abattu, près du Parlement.

En juillet 2005, une série d'attentats suicide avaient fait 56 morts, dont les quatre kamikazes, et 700 blessés dans les transports londoniens. Un groupe se réclamant d'Al-Qaïda avait revendiqué les attaques.

La communauté internationale a fermement condamné

Condamné mardi l'attentat qui a frappé lundi soir la ville de Manchester juste après la fin d'un concert de musique faisant au moins 22 morts et 59 blessés, en exprimant sa solidarité avec le gouvernement et le peuple britanniques et en appelant à la mobilisation générale contre le terrorisme.

Dans sa réaction à l'attentat de Manchester, l'Algérie à l'instar d'autres pays, a condamné «avec force» cet «ignoble crime terroriste» et exprimé son entière solidarité avec la Grande-Bretagne, dans un message de condoléances du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, à la Première ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Theresa May.

«C'est avec une profonde indignation que j'ai appris l'horrible attentat qui a coûté la vie à plus d'une vingtaine de personnes et causé également des dizaines de blessés dans la ville de Manchester», a écrit le Président de la République Abdelaziz Bouteflika dans son message. «L'Algérie condamne avec force cet ignoble crime terroriste et exprime sa solidarité à votre pays ami endeuillé par cette tragédie», a déclaré le chef de l'Etat.

De son côté, la Ligue des Etats arabes a souligné que cet attentat «sordide vient confirmer la nécessité d'une mobilisation de la communauté internationale pour lutter d'une manière efficace contre le fléau du terrorisme qui ne cesse de prendre de l'ampleur et qui menace bon nombre de pays».

Le porte-parole de l'organisation panarabe a appelé à plus de coopération et de coordination entre les Etats, tout en prenant en considération la complexité du terrorisme.

La plus haute autorité religieuse d'Al Azhar a qualifié l'attentat de Manchester de «crime sordide», en appelant à la mise en place d'une «stratégie mondiale globale pour



combattre le terrorisme et assécher ses sources après que ce fléau soit devenu un danger réel menaçant le monde entier».

Le porte parole du ministère des Affaires étrangères égyptien Ahmed Abou Zaid a quant à lui a indiqué que cet attentat nous amène encore une fois à dire que la communauté internationale doit se mobiliser en «extrême urgence pour mettre en place des mécanismes efficaces pour extirper le fléau du terrorisme de ses racines».

La Jordanie, le Qatar et le Royaume de Bahreïn ont pour leur part condamné l'attentat terroriste de Manchester «qui est à l'opposé de toutes les valeurs humaines et morales».

Par ailleurs, la Chine a dit soutenir fermement le peuple britannique «dans cette épreuve», dans un message du président chinois Xi Jinping à la reine d'Angleterre Elisabeth II, tandis que le président russe Vladimir Poutine a condamné l'attaque «cynique et inhumaine», espérant que «ses commanditaires n'échapperont pas à un châtiment mérité».

La chancelière allemande Angela Merkel a, elle, fait part de sa «tristesse» et de son «horreur» après l'attentat terroriste, affirmant dans un communiqué que «cette attaque terroriste présumée ne fera que renforcer notre détermination à travailler avec nos amis britanniques contre ceux qui commettent des actes aussi inhumains».

Le président des Etats-Unis Donald Trump a vivement condamné depuis Beïtlehem en Cisjordanie occupée, l'attentat de Manchester perpétré, a-t-il dit par «des losers malfaisants». «Tellement de jeunes gens magnifiques, vivants et aimant la vie, assassinés par des losers malfaisants», a déclaré M. Trump qui se trouvait en visite à Beïtlehem en Cisjordanie occupée.

La classe politique canadienne a également exprimé sa consternation lundi soir après l'attentat à la salle Arena de Manchester. «Les Canadiens ont appris avec horreur l'attentat survenu à Manchester» et leurs «pensées accompagnent les victimes et leur famille», a écrit le Premier ministre Justin Trudeau sur son compte Twitter, appelant la communauté internationale à se mobiliser «en extrême urgence».

L'Algérie exprime son entière solidarité et appelle à une action résolue contre le terrorisme

L'Algérie a exprimé, hier, son entière solidarité avec la Grande-Bretagne suite à l'attentat terroriste de Manchester qui a fait 22 morts et une cinquantaine de blessés, soulignant la nécessité d'une action solidaire et résolue pour faire face

d'une manière coordonnée et efficace au terrorisme.

«La Grande Bretagne a vécu, lundi soir, une attaque meurtrière perpétrée de sang froid par un terrorisme aveugle qui s'applique avec une barbarie et une violence inouïe à attenter à des vies humaines innocentes. Nous condamnons avec la plus grande force cet attentat terroriste abject et exprimons notre entière solidarité avec le peuple et le gouvernement britanniques, ainsi qu'avec les familles des victimes», a déclaré le porte-parole du Ministère des Affaires étrangères, dans une déclaration à l'APS.

Exprimant la réaction de l'Algérie à l'attaque terroriste, perpétrée lundi soir à Manchester en faisant 22 morts et une cinquantaine de blessés, le porte-parole a ajouté : «En s'employant à faire régner la terreur, le terrorisme tente de faire peser une menace permanente sur la sécurité et la stabilité de nombreux pays et sociétés mettant à profit, pour la concrétisation de ses sinistres objectifs, des carences certaines en matière de coordination des efforts et de coopération au niveau régional et international».

«L'attaque sanglante de Manchester interpelle, à nouveau, l'ensemble de la communauté internationale quant à la nécessité d'une action solidaire et résolue pour faire face d'une manière coordonnée et efficace au terrorisme partout à travers le monde», a-t-il conclu.

Aucune victime algérienne n'est à déplorer suite à l'attentat de Manchester

Aucune victime algérienne n'est à déplorer suite à l'attentat terroriste perpétré lundi soir à Manchester en Grande-Bretagne selon les informations préliminaires recueillies par le ministère des Affaires étrangères, a indiqué hier le porte-parole du ministère. «Selon les informations préliminaires recueillies par notre ambassade à Londres, aucune victime algérienne n'est à déplorer pour le moment dans l'attaque terroriste perpétrée lundi soir à Manchester», a indiqué le porte-parole.

«Notre ambassade à Londres est en contact permanent avec les autorités britanniques pour suivre l'évolution de la situation suite à cet attentat», a-t-il ajouté.

Un kamikaze s'est fait exploser à la fin d'un concert de la chanteuse américaine, Ariana Grande, à Manchester, quand les gens commençaient à sortir de la salle.

L'attentat a eu lieu deux mois après celui de Londres qui avait fait 5 morts, devant le parlement de Westminster.

PALESTINE/ÉTATS-UNIS

Abbas plaide de nouveau pour la solution à deux Etats devant Trump



Le président palestinien Mahmoud Abbas a de nouveau plaidé hier pour la solution à deux Etats, impliquant la création d'un Etat palestinien indépendant, s'exprimant devant son homologue américain Donald Trump à Beïtlehem en Cisjordanie occupée.

«Je vous réitère une nouvelle fois notre position qui est celle de deux Etats le long des frontières de 1967, un Etat palestinien ayant pour capitale al Qods-Est vivant aux côtés d'Israël dans la sécurité et la paix», a affirmé M. Abbas en présence de M. Trump au palais présidentiel de Beïtlehem, après un entretien entre les deux dirigeants.

Devant M. Abbas, le président des Etats-Unis s'est engagé à faire «tout ce qui est possible» pour aider Israéliens et Palestiniens à conclure un accord de paix, mais sans détailler les moyens de le faire.

«Nous sommes prêts à ouvrir le dialogue avec nos voisins israéliens pour renforcer la confiance et créer une vraie opportunité pour la paix», a encore souligné M. Abbas. Car, a-t-il ajouté, «notre problème fondamental est l'occupation, la colonisation et le refus des Israéliens de reconnaître l'Etat de Palestine».

TURQUIE-RUSSIE

Le Premier ministre turc annonce qu'un grand pas a été franchi vers la levée des sanctions russes

Le Premier ministre turc Binali Yildirim a déclaré lundi que des «progrès significatifs» avaient été accomplis en direction d'une levée des sanctions imposées par la Russie après que la Turquie ait abattu un chasseur de combat russe en 2015.

«La première étape a été franchie avec la reprise des importations saisonnières. Les mesures nécessaires seront prises en fonction des besoins et de la demande saisonnières», a déclaré M. Yildirim à la presse à Istanbul, juste avant son départ pour la Géorgie.

Les sanctions pesant sur les exportations de raisin, de pommes, de poires, de fraises, de concombres et de viande blanche seront levées dans la semaine à venir, a-t-il précisé. La Russie maintiendra cependant des sanctions contre certains produits agricoles turcs, ainsi que la nécessité pour les ressortissants turcs d'obtenir un visa pour se rendre en Russie, et ce en dépit de la normalisation des relations ayant suivi la destruction de l'avion russe en novembre 2015. Selon M. Yildirim, d'autres discussions devraient reprendre sous peu dans le but de lever les sanctions russes sur le poivre, les aubergines, les laitues, les citrouilles et les courges d'hiver. Davantage de temps sera par contre nécessaire pour ce qui est des exportations de tomates.

Il a déclaré que les restrictions imposées aux entreprises turques dans les secteurs de la construction, du conseil technique, du tourisme, des appels d'offres et du traitement du bois seraient également levées dans le mois.

Pour ce qui est de la levée des exigences russes en matière de visas, le Premier ministre a indiqué que la priorité serait donnée au personnel aérien et aux détenteurs d'un passeport de service.

M. Yildirim a rencontré lundi son homologue russe Dimitri Medvedev en marge du sommet de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, à Istanbul. Après une discussion à huis-clos, les deux hommes ont assisté à la cérémonie de signature d'une déclaration conjointe sur la levée des restrictions pesant sur le commerce bilatéral.

Cette déclaration, signée par le vice-Premier ministre turc Mehmet Simsek et le vice-Premier ministre russe Arkady Dvorkovich, vise à normaliser et à développer les relations économiques entre les deux pays, afin de renforcer leurs échanges commerciaux, a déclaré le bureau du Premier ministre turc dans un communiqué.

APS

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

3^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DES PROFESSIONNELS DES PATRIMOINES DE LA VILLE D'ARLES: L'Algérie invité d'honneur

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a estimé que la mise à l'honneur de l'Algérie dans le 3e Salon international des professionnels des patrimoines de la ville d'Arles (SIPPA) constituait une occasion pour donner un aperçu historique et contemporain de la «diplomatie culturelle algérienne».

Dans un communiqué rendu public hier par le ministère, M. Mihoubi a affirmé que «la mise à l'honneur de l'Algérie dans ce salon est pour nous l'occasion de donner un aperçu historique et contemporain de la diplomatie culturelle algérienne», rappelant que «l'Algérie mène depuis quelques années déjà, sur son territoire ainsi qu'en direction de nombreux pays à l'étranger, une politique culturelle ambitieuse, dont le principal objectif est d'exposer les atouts de la culture algérienne, riche de sa diversité et de la pluralité de ses expressions».

«Notre participation active au SIPPA comme invité d'honneur doit représenter un moment et le lieu de valorisation de l'activité économique qui se déploie autour des filières du patrimoine culturel», a-t-il poursuivi.

Le stand de l'Algérie au SIPPA qui se veut un incontournable rendez-vous



d'affaires permettra aux visiteurs et participants d'avoir un aperçu historique sur ce pays et son legs civilisationnel et de connaître la richesse de la culture algérienne qui se manifeste aussi bien dans le registre matériel que dans celui du patrimoine immatériel et intangible qui comprend les sites, les monuments et métiers de l'artisanat, a indiqué le ministre.

Ce Salon sera certainement l'occasion de découvrir des ouvrages qui ont recours à des méthodes traditionnelles ayant traversé les siècles, a affirmé le ministre, ajoutant que cette

manifestation culturelle permettra aussi de saisir la diversité qui caractérise les métiers du patrimoine, diversité des techniques, «des matériaux utilisés, ancestraux pour certains, mais toujours innovants».

«Les métiers du patrimoine constituent en même temps un secteur énergétique avec un grand nombre de petites entreprises, à très forte valeur ajoutée», a-t-il fait remarquer. Plus d'une centaine d'entreprises françaises et étrangères prennent part à cette 3ème édition du SIPPA organisée du 22 au 24 mai à Arles (France).

Aïn Defla «DÉFI DE LA LECTURE ARABE» « L'élève Sarah Zemzem remporte la 8^e place nationale »

Salim Ben

Suite à sa participation au concours de la lecture arabe, organisé par l'Etat des Emirats unis(EAU), l'élève Sarah Zemzem du CEM Djamel Eddine El Afghani de la commune de Bir Ouled Khalifa dans la wilaya d'Aïn Defla, a réussi à se classer à la 8e place nationale, et gagner ainsi une somme d'une valeur de 500 dollars, et une visite à l'Etat des Emirats unis.

Deux autres élèves ont été récompensés lors de ce concours, il s'agit de Dis Kawter et Tadrus Fayçal du lycée Ali Mellahi de Tarek Ibn Ziad.

La cérémonie de récompense a eu lieu au niveau du Palais de la culture à Alger en présence de Mme Benghabrit Nouria, ministre de l'Éducation nationale et M. Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture.

Le directeur de l'éducation d'Aïn Defla, Teboune Mahmoud Fawzi, a tenu à remercier l'élève Zemzem et les autres élèves ainsi que les accompagnateurs et les responsables qui ont suivi ces élèves durant leur phase éliminatoire.



L'inspecteur d'arabe, Krouk Ahmed nous a dit: «Ce concours de lecture intitulé «Défi de la lecture arabe» organisé chaque année par l'Etat des Emirats arabes unis (EAU) au profit des élèves arabes tous paliers confondus est parmi les stations importantes de la lecture chez les élèves des établissements scolaires du pays et nos élèves ont réussi à relever ce défi avec excellence».

Pour rappel, cette manifestation culturelle, vise la réhabilitation et l'encouragement de la lecture dans la langue arabe.

Les lauréats participeront à un concours international, est dotée d'un prix de 150.000 dollars US, ou près d'un milliard 800 millions de centimes. Des commissions ont été installées au niveau de chaque établissement éducatif, composée d'enseignants, inspecteurs et directeurs, qui ont assuré le suivi des candidats et de l'opération en général.

Des sélections des postulants au dit concours, ont eu lieu au niveau des établissements, puis des wilayas et enfin à l'échelle nationale.

APS Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Avis d'attribution provisoire du marché NIF : 099842019001818

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales avec exigences de capacités minimales relatif à la réalisation d'un centre des impôts à Tipasa

Lot: panneaux de signalisation

Paru dans les quotidiens nationaux «EL Sallem» et «DK NEWS» en date du 17/04/2017

qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise désignée ci-après Conformément aux paramètres suivants :

Projet	Entreprise	Montant TTC (DA)	Délais	NIF	Critères de choix
Réalisation d'un centre des impôts à Tipasa Lot: panneaux de signalisation	ETB ARRIS MOHAMED	925.820.00	02 Mois	183440400676182	Entreprise moins disante

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission de wilaya des marchés publics sise au siège wilaya citée administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
O.P.G.I. BORDJ BOU ARRERIDJ
NIF : 09923401024034



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHES ET D'INFRUCTUOSITE

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de B.B. ARRERIDJ informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/D.M.O/2017 paru dans les quotidiens nationaux (الجزائر الجديدة) + DK NEWS en date des 21 et 23/02/2017 et le bulletin officiel de l'opérateur public BOMOP relatif à la réalisation de 350 logements publics locaux (lot voiries et réseaux divers) à travers la wilaya de B.B.Arreridj, que les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

Commune	Programme	Projet	NBRE DE LOGTS	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	DELAI DE REALISATION	NIF	MONTANT DU MARCHÉ EN D.A EN T.T.C	OBSERVATIONS
GHILLASSA	Programme RHP 2 = tranche 2010	01	50	INFRUCTUEUSE				
BORDJ GERDOR	Quinquennal 2010-2014 L.P.L 3 = Tr 2011	02	100	INFRUCTUEUSE				
AIN TAGHROUT	Quinquennal 2010-2014 L.P.L 3 3ème Tr 2011	03	100	MERADI RABAH	04 MOIS	196234270001444	29 069 585,69	Offre Unique
BIR KASD ALI	Programme RHP 2 = tranche 2010	04	100	SARL EL-GHOCROUDE REALISATION	04 MOIS	0061610435707	34 585 483,95	Offre Unique

Les soumissionnaires non attributaires et qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher de l'O.P.G.I. de BBA dans les 03 jours suivant la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens Nationaux ou au BOMOP, et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LA DIRECTRICE GENERALE

Programme de la soirée

TF1 20:00

La guerre est déclarée

Saison 13 épisode 13
Réalisateur : Jeanotti Savarc
Avec : Ellen Pompeo, Debbie Allen


Le docteur Eliza Minnick met en oeuvre la seconde phase de son plan d'apprentissage durant lequel deux résidents vont être chargés de gérer une chirurgie de A à Z, durant une semaine. Une patiente de Stephanie, âgée de 9 ans, décède. Stephanie se rapproche du camp de Webber lorsqu'elle se rend compte qu'Eliza ne leur a pas appris à gérer les décès. Pour elle, le docteur Minnick fuit ses responsabilités. Pendant ce temps, April connaît une première journée difficile dans le nouveau rôle qui lui a été attribué. Elle doit également affronter la colère de Maggie, persuadée qu'elle est passée dans le camp de Bailey...

France 2 21:25

Faites entrer l'accusé

Luc Amblard et Guy Bordenave, enterrés vivants


Le 10 mars 2009, les gendarmes enquêtent sur la disparition de Luc Amblard et son compagnon Guy Bordenave. Le couple a disparu depuis trois jours, au grand désarroi de Marie-Laure Bordenave, la soeur de Guy. Luc et Guy, qui s'aimaient depuis quinze ans, menaient une vie tranquille à Couy, dans le Cher. La police suit l'hypothèse d'un crime crapuleux ou homophobe et piste Claude Juillet, l'ex-compagnon de Marie-Laure, et de Christophe Rayé. Trois mois plus tard, les gendarmes exhument les corps de Luc Amblard et Guy Bordenave à proximité de La Charité-sur-Loire, dans la Nièvre. Ils ont été enterrés vivants lors d'une mise en scène sordide où chacun s'est vu mourir, pelletée après pelletée, sous le regard de l'autre. Cette cruauté inouïe marquera à jamais les enquêteurs, les experts et les magistrats qui ont travaillé sur cette affaire.

France 3 19:55

Des racines et des ailes

Passion patrimoine : En Provence, du pays d'Aix aux Alpilles


Ce nouveau voyage débute par un survol de la Provence avec Cécile Miramont, docteur en géographie à l'université d'Aix-Marseille, et Marc Heller, un photographe pilote. Plus tard, Frédéric Paul, un jeune guide conférencier, invite à découvrir l'histoire d'Aix, l'ancienne capitale de Provence. En compagnie d'Inès Castaldo, historienne de l'art, Frédéric Paul ouvre les portes des plus beaux hôtels particuliers de la ville. Quant à Philippe Deliau, architecte paysagiste, il sert de guide pour visiter les bastides du pays d'Aix et leurs magnifiques jardins. Enfin, Xavier Nicolle et Matthias Magnier sont chargés de la surveillance de la montagne Sainte-Victoire.

CANAL+ 20:05

Vice-Versa

FILM D'ANIMATION - Etats-Unis (2015)
Réalisateur : Pete Docter
Date de sortie : 17 juin 2015


Riley a une enfance heureuse, entourée par ses parents. Elle est guidée par ses émotions, et notamment par Joie, qui a tendance à tout diriger et accumule les souvenirs. Ces derniers prennent la forme de boules stockées dans son cerveau et construisent la personnalité de la petite fille. Un jour, la famille de Riley déménage à San Francisco. Elle a beaucoup de mal à se faire à son nouvel environnement. Dans son cerveau, la tension monte entre Joie et Tristesse. En touchant un souvenir, cette dernière l'a en effet durablement modifié. Joie tente de corriger le tir...

6 21:50

Maison à vendre

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ - 119 épisodes

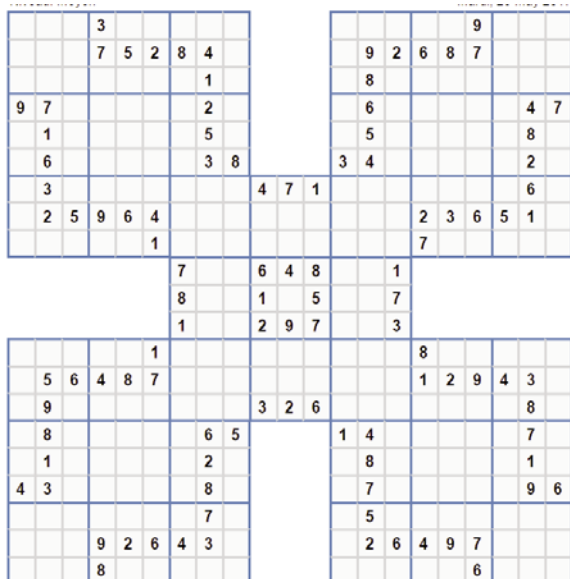

Au sommaire : *Ahmed et Véronique* Installés à Vitry-sur-Seine, Ahmed et Véronique rêvent de quitter la région parisienne pour le bord de mer, mais tant que leur maison n'est pas vendue, la situation est bloquée. Stéphane Plaza tente de comprendre ce qui gêne les acheteurs potentiels, tandis que Sophie Ferjani s'attaque aux nombreux travaux de cette habitation laissée à l'abandon. *Ghislaine et Guy* A Egly, dans l'Essonne, Ghislaine et Guy, un couple de sexagénaires amateurs de moto, attendent la prochaine retraite de monsieur pour partir s'installer dans l'Aveyron. Emmanuelle Rivassoux doit changer toute la décoration personnelle de leur maison pour provoquer un coup de coeur.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1586

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Citation



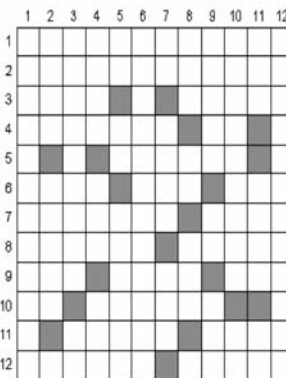
"Nous avons toute la vie pour nous amuser et toute la mort pour nous reposer."

Georges Moustaki

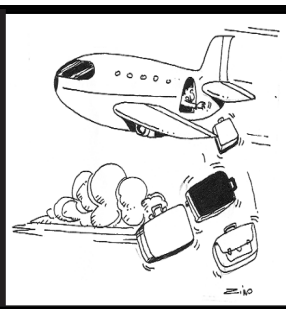
Mots croisés n°1586

- Verticalement :**
1. Fréquentations
 2. Dextre - État de l'Arabie
 3. Fluxion de poitrine - Oui
 4. Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
 5. Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotte
 6. Taillerais qqch en bi-seau
- Horizontalement :**
1. Ambiguïté
 2. Conduite assurant la circulation d'un fluide
 3. Firmament - Compact, épais
 4. Relatif à l'O.N.U. - Dieu solaire
 5. Commis une faute d'orthographe, de français
 6. Comm. de Suisse - Unité d'enseignement et de recherche - Pronom personnel
 7. Immédiatement - Qui n'est pas mûr

8. Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
9. Palefrenier - Tour - En plus
10. Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
11. Compositeur argentin - Lutécium
12. Grecque - Fait de vive voix - Richesse
13. Chalcolithique



Terreurs



pyjama de bébé	↓	de façon trop personnelle	↓	unité de distance silencieux	↓	coups de judoka	↓	vastes	↓	apport de mariée la vie de chacun	↓	posé sur un siège furent au large	↓
divisions	↓		↓		↓	apparue	↓				↓		↓
donc suivie totalement	→							posas un greffon	→				
	↓							plus tard	↓			militaire U.S. repas d'apôtres	→
dehors !	→					signes visibles image de douceur	→						
surveillances	↓					accepter son état arçon du chimiste	→						
javeau prénom de Capone	→			l'argent du labo chanson légère	→			fabriquer	→				vestiges
					↓			partie de siècle	↓				↓
		travailai dur humeurs violentes	→							oblique			
			↓							voies urbaines			
nouer	→					au milieu de	→					c'est le titane tourneras	→
rabaissera	↓					tré peu courant	↓						
								ville normande rat palmiste	→				
outils de jardiniers cubes de jeu	→												
								enlève les poils partie de partie	→			cachée	↓
										plat campagnard			
		un petit tour	→			tordis le linge qualité de perle	→						
		sauts	↓										
spon-tanées	→	proche de la mer ota une parcelle	→							vase ré-fractaire gouffre naturel	→		resser-rements orqaniques
			↓										↓
ceinture de geisha remuai vivement	→					à l'assaut ! commode	→			vraiment grand petits baisers	→		
								incurité	→			élue mais réduite parc animalier	→
								petit bol	↓				
phase de satellite diminueras	→			sinquiez	→			nacré	↓			dans	→
				transpires	↓							brisa la terre	
										fleuve de Sibérie largeur de tissu	→		éructa-tions
													↓
conçoit	→	abat roulement	→			box d' électeurs métal étalon	→						
			↓										
						bien charpen-tée	→					capitaine d'arche	→
garanties	→									vilains ronqueurs	→		

*C'est arrivé un
24 mai*

7	2	1	9	6	5	4	3	8			5	3	2	1	6	7	9	4	8	3	
9	4	6	8	7	3	2	5	1			7	4	8	6	5	2	6	1	3	7	
3	1	5	7	8	6	9	4				3	2	9	8	7	5	4	6	1		
2	5	7	3	9	4	1	6				3	2	9	8	7	5	4	6	1		
1	8	9	6	2	7	5	4	3			8	6	1	5	2	3	4	9	7		
4	3	6	5	8	1	9	2	7			4	5	7	6	9	1	8	3	2		
3	7	8	2	4	9	6	1	5	9	8	3	2	7	4	8	1	9	3	5	6	
5	9	4	1	3	6	8	7	2	5	4	1	6	9	3	2	7	5	1	8	4	
6	1	2	7	5	8	3	9	4	7	2	6	1	8	5	3	4	6	2	7	9	
									9	8	1	3	5	2	4	6	7				
									7	5	6	4	1	9	3	2	8				
									2	4	3	8	6	7	5	1	9				
4	7	1	3	9	6	5	2	8	1	9	4	7	3	6	5	8	9	4	1	2	
5	6	2	4	8	7	1	3	9	6	5	7	8	4	2	7	1	6	9	5	3	
3	8	9	1	5	2	4	6	7	2	3	8	9	5	1	4	2	3	8	7	6	
8	9	4	6	2	1	3	7	5				3	7	5	2	4	9	6	8	7	
2	1	5	7	8	6	9	4	3				4	6	7	5	8	9	4	1	2	
6	3	7	8	4	5	2	9	1				4	6	9	1	5	8	7	3	2	7
7	4	6	5	8	9	1	3	2				6	8	4	9	7	1	2	3	5	6
2	5	3	7	1	8	9	4	5				1	2	3	6	4	5	7	9	8	6
9	1	8	2	6	4	7	5	3				5	9	7	8	3	2	1	6	4	5

QUADRILATERE
ULTRASONORES
EMOU■AU■UELE
L■MEMBRES■UR
QUE■DEESSE■I
UN■I■L■PETON
E■N■LEA■USE
S■RENE■RODE■
■NEPE■Y■II■C
ME■TRAVELAGE
I■GIFLES■NID
■DIESES■ETNA

B	C	E	P	P	B	E	M
C	A	D	I	L	E	A	G
B	A	I	R	E	C	A	T
F	C	R	E	E	Q	E	L
C	H	A	R	O	E	S	I
A	T	O	U	R	I	M	E
A	R	R	A	N	G	E	R
S	E	T	S	I	G	N	E
B	A	S	E	S	E	C	O
L	A	S	A	L	E	S	A
P	E	R	D	I	S	E	N
E	T	R	I	E	A	T	E
I	R	R	O	S	I	R	E
L	I	A	I	T	A	L	E
S	I	Z	A	I	N	E	R

2006 - La Cour supérieure refuse que Marcel Talon soit jugé pour deux meurtres à l'explosif qu'il n'avait pas révélés, pour son contrat de délateur, en 1994.

2005 - La Cour supérieure autorise Nathalie Simard à confirmer qu'elle a été, de 11 à 18 ans, la victime des viols de Guy Cloutier.

2000 - Le constat est fait d'une contamination aux coliformes de l'eau potable, ayant fait sept morts à Walkerton, en Ontario.

1998 - Les pro-démocratie remportent les premières élections à Hong Kong, après le retour dans le giron de la Chine communiste.

1995 - Le juge Gilles Lévesque amorce son enquête sur l'inconduite de militaires canadiens en Somalie.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL «JUNIORS» : Un bond de 42 places pour l'Algérien Bendjamaâ (ITF)

Le jeune tennisman algérien Karim Bendjamaâ s'est hissé au 576^e rang mondial «juniors», après un bond spectaculaire de 42 places dans le nouveau classement de la catégorie, dévoilé par la Fédération internationale de tennis (ITF).

Le jeune international de 17 ans devient ainsi le deuxième meilleur algérien dans ce classement mondial «juniors», derrière Youcef Rihane, qui lui pointe au 308^e rang, malgré la perte de trois places dans la dernière publication de l'ITF.

De son côté, Karim Sahtali, le troisième meilleur algérien dans ce classement mondial «juniors» a perdu 14 places et recule au 712^e rang. Chez les filles, et même si depuis un an elle se consacre presque entièrement à la WTA, la championne d'Afrique 2015 Inès Ibbou est toujours en tête des meilleures algériennes, en pointant au 556^e rang.

La sociétaire de l'Académie sportive de Valence (Espagne) a perdu 12 places dans le nouveau classement ITF, mais elle reste devant l'Oranaise Lynda Benkaddour (2^e), ayant régressé au 659^e rang mondial, après une perte de 15 places dans le nouveau classement ITF.

Le podium des meilleures juniors algériennes est complété par Houria Boukholda, qui pointe au 1097^e rang mondial, après la perte de 14 places.

TENNIS / HODMEZOVASARHELY CUP (HONGRIE) : L'Algérien Bendjamaâ éliminé au 2^e tour

Le tennisman algérien Karim Bendjamaâ a été éliminé au deuxième tour des qualifications pour le tableau final de la Hodmezovasarhely Cup, prévue du 23 au 27 mai 2017 en Hongrie, après sa défaite par deux sets à un contre l'Argentin Facundo Diaz Acosta.

Le jeune international algérien (17 ans) avait concédé le premier set (6-4) avant de se ressaisir dans le deuxième, qu'il a remporté (6-3) face à la tête de série N 4.

Mais cette grosse débâcle d'énergie l'a considérablement épuisé dans le troisième set, qu'il a donc logiquement concédé (6-3) pour une défaite finale (2-1).

Dimanche, au premier tour des qualifications, l'Algérien avait facilement passé l'écueil du Hongrois Levente Nagy, qu'il avait balayé en deux sets (6-0, 6-0), au moment où l'Argentin Acosta a été exempté de ce premier tour. Cette compétition de Grade 2, destinée à des tennismen de la catégorie juniors, se déroule sur les courts en terre battue du Hodmezovasarhely Tennis Club Szabadsag.

SPORTS TRADITIONNELS L'Algérien Bouterfas élu au bureau exécutif de l'Union arabe

Le président de la Fédération algérienne des jeux et sports traditionnels (FAJST), Mamouni Bouterfas, a été élu au bureau exécutif de l'Union arabe de la discipline lors du congrès électif qui s'est tenu à Beyrouth, a-t-on appris hier de l'instance fédérale.

Bouterfas, qui dirige la FAJST depuis 2013, a été élu pour le mandat olympique 2017-2020 au bureau exécutif de l'Union arabe, présidé par le Libanais Maroune Khalil Khalil.

Treize pays arabes ont assisté au congrès électif de l'Union dont le siège se trouve dans la capitale libanaise.

ATHLÉTISME : Le Championnat d'Algérie universitaire les 24-25 mai, à Alger

Le Championnat d'Algérie universitaire d'athlétisme se déroulera les 24 et 25 mai 2017, au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a appris l'APS hier de organisateurs.

Un total de 26 épreuves, 13 chez les messieurs et autant chez les dames, seront réparties sur les deux journées que durera cette compétition, organisée par la Ligue algéroise d'athlétisme, en collaboration avec la Fédération algérienne et la Ligue d'Alger du sport universitaire.

Les 13 épreuves inscrites au menu de ce rendez-vous sont : 100m, 200m, 400m, 800m, 4x100m, 4x400m, 1500m, 5000m, saut en hauteur, saut en longueur, triple saut, lancer de poids et le javelot.

«L'engagement se fera juste avant le début de la compétition» selon les organisateurs, soit tôt dans la matinée du mercredi 24 mai, au niveau du stade annexe d'athlétisme, à Dely Brahim.



VOLLEY-BALL Un tournoi d'animation en mini-volley au village d'enfants SOS de Draria



La ligue algéroise de volley-ball (LAVB) organise, vendredi à 15h30, un tournoi Open en mini-volley-ball à l'intérieur du village d'enfants SOS à Draria, a indiqué hier, un communiqué de l'instance régionale.

Inscrit dans le cadre de son plan d'action et organisé en partenariat avec la direction de la jeunesse et des sports (DJSL), le tournoi regroupera l'ensemble des écoles des clubs (filles et garçons) de

volley-ball de la wilaya d'Alger, ainsi que les enfants résidant au village SOS Draria.

Cette manifestation ouverte aux enfants âgés de 09 à 13 ans, constituera une activité d'animation parmi toutes celles célébrant la journée mondiale de l'enfance-2017. La finale et la cérémonie de clôture du tournoi sont prévues à partir de 16h00 de la même journée au SOS village d'enfants de Draria (Alger).

JSI-2017

La participation algérienne a été «très honorable», se réjouit le MJS

- La participation algérienne aux jeux de la Solidarité islamique, qui viennent de s'achever à Bakou (Azerbaïdjan), a été qualifiée lundi de «très honorable» par le ministère de la jeunesse et des Sports (MJS), dont le premier responsable, El Hadi Ould Ali a tenu à féliciter les athlètes et leurs staffs techniques et médicaux pour cette représentation «digne de notre pays».

La délégation algérienne a réussi la meilleure moisson dans les trois éditions déroulées jusque-là en rem-



portant 40 médailles dont 7 en or, et ce, dans 10 disciplines sur les 13 engagées, ce qui lui a permis de terminer

à la 6^e place au classement général par nations. Lors de l'édition 2013 tenue en 2013 en Indonésie, l'Algérie avait

obtenu 25 médailles, dont 5 en or, et s'est classée 9^e par nations dans 5 disciplines sur 13 engagées. Pour le ministère de la tutelle, ces résultats sont le fruit «d'une stratégie» mise en place par les pouvoirs publics, et entrant dans le cadre de la «dynamique de relance du sport d'élite», précise un communiqué du MJS, assurant qu'il «mettra tout en œuvre en vue de réunir l'ensemble des conditions et des moyens techniques et matériels répondant aux besoins de la prise en charge de notre élite nationale».

HANDISPORT : Les finales des «Quatre ballons» aujourd'hui et demain à Alger

La Fédération algérienne handisport a programmé les finales des sports collectifs, dites des «Quatre ballons», aujourd'hui et demain, respectivement à la salle omnisports de Chérâga et celle de Staouéli (Alger), a indiqué hier la direction de l'organisation sportive (DOS).

La journée d'aujourd'hui a été réservée aux finales de football en visuel et pour inadaptés (messieurs) et à celle du volley-assis (messieurs) à Chérâga.

En football, le match en visuel (13h00) concerne le club de Tighennif (Mascara) et El Aaliya (Laghouat), et chez les inadaptés, entre El Manar (Alger) et Machaâl Club Béjaïa (12h30).

La même journée verra l'entrée en lice, à 16h30, des deux clubs de volley-assis: Mohamed Boudiaf (Oran) et le CH Amateur de Ouargla qui animeront la finale 2017.

Demain, la salle de Staouéli sera le théâtre de quatre finales à partir de 10h00 et jusqu'à 16h00.

Les finalistes de la discipline de goal-ball ouvriront le bal avec la rencontre dames qui opposera à 10h00, Dahra

Mostaganem à Hassiba Ben Bouali (Oran) et à 11h00, les messieurs d'Iness Alger affronteront ceux de l'Etoile de Boufarik.

La clôture de la journée des finales des «Quatre ballons» a été réservée à l'handi-basket, avec en premier lieu, le match des dames qui mettra aux prises à 14h00, le CH Ouargla à l'Ittihad d'Oran et à 16h00, celui des hommes entre l'IRB Boufarik (vice-champion d'Algérie-2017) et la surprenante équipe de Nour Hammadi (Alger).

«On a voulu rassembler toutes les finales des sports collectifs en deux journées pour nous permettre de réunir toute la famille du handisport.

On veut faire des finales, une fête du handisport et clôturer la saison en apothéose», a expliqué un membre fédéral.

Programme des finales:

Aujourd'hui 24 mai 2017 (salle Chérâga):

Football pour inadaptés 12h30 : El Manar (Alger) - Machaâl Club Béjaïa

Football pour visuels 13h00 : Al Aaliya (Laghouat) - Tighennif (Mascara)



Volley-assis 16h30 : Mohamed Boudiaf (Oran) - CH Amateur (Ouargla)
 Demain 25 mai 2017 (salle Staouéli):
 Goal-ball (dames) 10h00 : Dahra Mostaganem - Hassiba Ben Bouali (Oran)
 Goal-ball (hommes) 11h00 : Iness Alger - EF Boufarik
 Handi-basket (dames) 14h00 : CH Ouargla - Ittihad Oran
 Handi-basket (hommes) 16h00 : IRB Boufarik - Nour Hammadi (Alger).

APS

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (GR. B / 2E JOURNÉE) : L'USM Alger veut rester sur sa lancée à Harare

Le représentant algérien en Ligue des champions africaine de football, l'USM Alger, disputera son deuxième match dans le groupe B aujourd'hui en déplacement chez son homologue zimbabwéen de Caps United, avec l'objectif de gagner pour augmenter ses chances de qualification en quarts de finale.

«En football, les débuts sont souvent déterminants pour la suite du parcours et cela ne se limite pas uniquement au premier match, que nous avions remporté à domicile contre le Ahly Tripoli. Le déplacement chez Caps United est tout aussi important. On se doit donc de bien le négocier, pour pouvoir prétendre avoir bien démarré cette compétition.

Après, si on arrive à remporter nos deux autres matchs à domicile, nous pourrions dire que nous avons franchi un grand pas vers la qualification», avait expliqué l'entraîneur Paul Put après la victoire (3-0) face au représentant libyen.

Le match Caps United - USM Alger est prévu au National Sports Stadium d'Harare (15000 locaux, 14000 algériennes). Il sera officé par l'arbitre Thierry NKurunziza (Burundi), assisté de son compatriote Gustave Bakuma et de l'Érythréen Berthe Tesfagiorgis. Les Rouge et Noir sont à pied d'œuvre depuis dimanche à Harare.

«Les joueurs se sont très vite habitués aux conditions climatiques



locales, car actuellement, il fait relativement doux au Zimbabwe. Le mercure affichait 23 degrés pendant la séance d'entraînement de lundi, effectuée à l'heure du match, tandis que le taux d'humidité avoisinait les 55%», a indiqué le club algérois sur son site officiel.

Outre les conditions climatiques favorables, le Belge Paul Put a reçu la bonne nouvelle de pouvoir compter sur son stratège et meneur de jeu, Kaddour Beldjilali, ménagé jusque-là pour une douleur au dos et qui, selon le communiqué des Rouge et Noir, a repris les entraînements lundi, en montrant une entière aptitude à jouer mercredi.

Tous les ingrédients sont donc réunis pour permettre aux cham-

pions d'Algérie en titre de bien négocier ce match et d'augmenter ainsi leurs chances de qualification en quarts de finale.

Dans l'autre match de ce groupe B, le Ahly Tripoli recevra le Zamalek (Égypte) mardi soir au stade Tayeb M'Hiri de Sfax (Tunisie), les Libyens étant incapables de jouer dans leur pays pour des raisons sécuritaires.

Lors de la première journée disputée il y a 10 jours, le Zamalek avait battu Caps United (2-0) au stade de Borj El Arab, à Alexandrie. Les deux premiers du groupe à l'issue de la sixième et dernière journée de la phase de poules se qualifieront pour les quarts de finale de cette prestigieuse compétition africaine des clubs.

«Des procédures judiciaires seront intentées contre les auteurs des déclarations diffamatoires», avertit Zetchi

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a indiqué lundi qu'il se réservait le droit «d'intenter des procédures judiciaires à l'encontre des auteurs de déclarations diffamatoires qui peuvent porter atteinte à la Fédération et aux ligues voire même mettre en péril la paix sociale», dénonçant ce qu'il a qualifié d'«une campagne de déstabilisation et d'attaques croisées de la part de certains dirigeants de clubs» à l'encontre de sa structure. «Depuis l'avènement du nouveau Bureau fédéral, le 20 mars 2017, soit deux mois seulement de gestion, mais surtout d'observation et d'analyse de la situation actuelle de notre football, j'ai le regret de constater que la nouvelle équipe fédérale n'a cessé de faire l'objet d'une campagne de déstabilisation et d'attaques croisées de la part de certains dirigeants de clubs, et de quelques-uns de leurs relais dans les médias, et surtout de cercles tapis dans l'ombre, dont le seul et unique objectif est de les faire échouer et de décrédibiliser leur présence même aux yeux de l'opinion et des pouvoirs publics», déplore Zetchi dans un communiqué publié sur le site officiel de la FAF. «À cet effet, la Fédération algérienne de football appelle les responsables du football à faire preuve de retenue et de bon sens au moment d'exprimer leurs points de vue dans les médias et lors des réunions officielles. Elle se réserve néanmoins le droit d'intenter des procédures judiciaires à l'encontre des auteurs de déclarations diffamatoires qui peu-

vent porter atteinte à la Fédération et aux ligues voire même mettre en péril la paix sociale», poursuit-il. Le président de la FAF, élu le 20 mars dernier, est revenu aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire de la Ligue de football professionnel, tenue mercredi dernier, au cours de laquelle il a été d'ailleurs pointé du doigt par certains présidents de club, estimant que «les scènes déshonorantes qui ont émaillé les travaux de l'assemblée générale extraordinaire de la ligue de football professionnelle traduisent, selon lui, cette campagne de déstabilisation.

Et de rappeler «Ni les membres du bureau fédéral, et encore moins moi-même, ne sommes des prétentieux au point de faire croire à l'opinion que nous sommes capables de régler tous les problèmes du football algérien en deux mois, alors que les maux du football s'accumulent depuis des années.

Pour ceux qui l'ont peut-être oublié, l'actuel Bureau fédéral, qui n'a que deux mois de gestion, ne peut être comptable et encore moins responsable de toutes les dérives et les agitations qui remontent à la surface. La Fédération apportera les changements nécessaires, à tous les niveaux (ressources humaines, organisationnel, réglementaire, juridique) en temps opportun. Comme elle appliquera la réglementation dans toute sa rigueur et sans concession pour la préservation des seuls intérêts du football national» conclut la FAF.

APS

EUROPA LEAGUE - FINALE :

Manchester United annule sa conférence de presse d'avant-match

Le club anglais de Manchester United a décidé d'annuler sa conférence de presse d'avant-match, à la veille de la finale de l'Europa League contre les Néerlandais de l'Ajax Amsterdam, prévue aujourd'hui à Stockholm (Suède), à la suite de l'attentat terroriste survenu lundi soir à Manchester, causant la mort de 22 personnes.

«A cause des événements tragiques de lundi soir à Manchester et des conséquences qu'ils ont eues sur chacun d'entre

nous, nous avons décidé d'annuler cette conférence de presse de veille de la finale de l'Europa League», a indiqué le club mancunien dans un communiqué. Au moins vingt personnes, dont des enfants, ont été tuées dans un attentat suicide à la sortie d'un concert lundi soir à Manchester, lorsqu'un homme a déclenché un engin explosif visant à causer un «maximum de victimes». La puissante explosion, qui a également fait 59 blessés, a eu lieu dans le

foyer de la Manchester Arena, une salle d'une capacité de 21.000 personnes, à la fin du concert de la pop-star américaine Ariana Grande, vers 21h30 (GMT). «Nous savons qu'un terroriste isolé a fait détoner un engin explosif à l'une des sorties de la salle, choisissant délibérément l'endroit et l'heure pour causer un maximum de victimes, dont de nombreux enfants et jeunes», a souligné la Première ministre britannique Theresa

May dénonçant «une attaque terroriste épouvantable».

Des milliers d'adolescents et d'enfants, parfois âgés de moins de dix ans, assistaient au concert et ont fui les lieux, paniqués, après l'explosion. Mardi, de nombreux parents étaient toujours à la recherche de leurs enfants, alors qu'une structure d'accueil a été mise en place au stade de football de Manchester City pour apporter un soutien aux victimes et aux proches.

FOOTBALL-MÉDIAS: «Le journaliste n'est pas responsable du mal du sport algérien»

Le journaliste sportif est un porteur de valeurs d'un événement sportif, mais ne doit en aucun cas endosser la responsabilité du mal qui ronge le sport en général et le football en particulier, ont affirmé des conférenciers, lundi à Alger, lors d'une conférence organisée à l'Ecole supérieure en science et technologie du sport (ES/STS) «sur le rôle de la presse sportive dans le développement et le renouveau du football algérien». «Le journaliste sportif est un acteur dans l'événement sportif, mais n'est en aucun cas responsable de tout ce qui ne fonction pas bien dans le sport algérien dont le football», a indiqué Yazid Ouahib, journaliste d'El Watan, dans une communication sur le rôle du journaliste dans le renouveau du football algérien, ajoutant que l'objectivité reste «un élément fondamental dans son métier». Il a relevé que la relation entre le journaliste, le sportif et l'éducateur (entraîneur), jadis «très fraternelle et étroite», a complètement changé, à cause d'un facteur très important, a-t-il dit, «la finance ou l'argent», en citant en exemple ce qu'il a vécu, avec certains de ses collègues, lors d'une de ses multiples missions pour couvrir les matchs de l'équipe nationale de football. Le conférencier a conclu son intervention en affirmant que les journalistes sportifs algériens, «n'ont pas les moyens d'exercer leur métier convenablement, surtout avec les difficultés qu'ils rencontrent pour accéder à l'information». Pour sa part, Salah-bey Aboud, journaliste à Info soiret conseiller auprès de la Fédération algérienne de football (FAF), a présenté une analyse sur le taux d'investissement «dérisoire» des clubs de football et des fédérations sportives dans le domaine de la «communication». «Le monde de la communication se développe vite. En 2015, les statistiques avancent un chiffre de 18,9 millions d'abonnés à internet. Ce taux est passé à 29,5 millions l'année dernière, et les chiffres évoluent rapidement au fil des années et les nouvelles technologies de communication», a-t-il souligné. De son côté, Mustapha Bougadou, professeur et chercheur à l'Ecole supérieure en science et technologie du sport (ES/STS) d'Alger, a insisté dans son intervention, sur la relation entre le sport et le journalisme, estimant que le journaliste «doit être un élément efficace dans le renouveau des valeurs du sport et ses différentes disciplines. * «Les médias sont les porteurs et les constructeurs des valeurs du sport, de l'excellence et surtout le respect et l'amitié», a-t-il dit, ajoutant que le journaliste doit transmettre un produit aux citoyens, dans le respect d'éthique de son métier. D'autres communications ont été présentées par des journalistes spécialisés en football et enseignants-chercheurs de l'ES/STS, lors de cette conférence organisée en collaboration avec l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) et qui visait beaucoup plus, à créer un espace intellectuel de confrontation des différentes expériences des intervenants. En marge de la conférence, un tournoi de futsal a été organisé avec la participation des journalistes sportifs et les enseignants de l'ES/STS.

ILLIZI:

Le NRCT- Djanet accède en division régionale deux

Le Nadi Riadhi Chabab Tisras NRCT (Djanet) a arraché son accession en division régionale deux de football (ligue de Ouargla) pour la saison sportive 2017-2018.

Le NRCT a validé son accession, au terme de la rencontre qu'il gagnait lundi au stade 19 mars 1962 d'Illizi contre le CRB In-Amenas sur un score de 2 à 1 (après prolongations).

Des joueurs du NRCT ont exprimé à l'APS, au terme de cette rencontre, leur grande joie d'accéder en division régionale deux

qu'ils avaient quittée depuis deux saisons, tout en affichant une grande détermination à poursuivre sur cette lancée lors de la prochaine saison. Il a été, toutefois, relevé le retrait cette saison des équipes du W.R Djanet et du Rapide Moustakbel Debdeb pour protester, selon les dires de leurs responsables, contre le système d'organisation du championnat, ouvrant ainsi la voie au NRCT-Djanet et au CRB In-Amenas pour jouer la finale de ce championnat honneur, scindé en deux groupes,

ceux de Djanet et d'Illizi. Selon le président de la ligue de football de la wilaya d'Illizi, Bachir Mansouri, l'équipe du Wifak de Debdeb des U-17 a remporté, de son côté, la coupe de wilaya du regretté Herid Abdelkader. Mansouri a fait état, par ailleurs, de l'organisation d'un stage de formation d'entraîneurs de premier degré au profit de 35 entraîneurs issus de différentes communes de la wilaya, sous la supervision d'un spécialiste de la ligue régionale de football de Ouargla.

CLASSEMENT DES BUTEURS ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER : Bounedjah termine en tête et prolonge avec Al-Sadd jusqu'en 2021

L'attaquant international algérien d'Al-Sadd (Div.1 qatarie de football) Baghdad Bounedjah a terminé en tête du classement des buteurs algériens évoluant à l'étranger pour la saison 2016-2017 avec 23 réalisations, ce qui lui a valu une prolongation de contrat avec son club jusqu'en 2021.

Bounedjah (25 ans) avait rejoint Al-Sadd en 2015 en provenance de l'ES Sahel (Ligue 1/Tunisie) pour un contrat de trois ans.

Les performances enchaînées par le natif d'Oran ont poussé les Qataris à lui prolonger son contrat, a annoncé le club mardi sur son compte Twitter.

L'ancien joueur de l'USM El-Harrach (Ligue 1/Algérie) a devancé au classement son compatriote Ishak Belfodil (Standard de Liège) qui compte 17 buts.

Le buteur de la formation croate du Dinamo Zagreb Hilal Soudani suit à la 3e place avec 16 buts, en compagnie de l'attaquant de Courtrai (Belgique), Idriss Saâdi.

De son côté, le meilleur goleador de la sélection nationale en activité (25 buts) Islam Slimani (Leicester City/Angleterre) a terminé la saison 2016-2017 à la 8e place des meilleurs buteurs algériens avec 8 réalisations.

Top 10 du classement des buteurs algériens à l'étranger (2016-2017) :

1- Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar)	23 buts
2- Ishak Belfodil (Standard de Liège/ Belgique)	17 buts
3- Hilal Soudani (Dinamo Zagreb/ Croatie)	16 buts
-- Idriss Saâdi (Courtrai/ Belgique)	16 buts
5- Ryad Boudebouz (Montpellier/France)	11 buts
-- Ryad Mahrez (Leicester/Angleterre)	10 buts
-- Sofiane Hanni (Anderlecht/Belgique)	10 buts
8- Islam Slimani (Leicester City/Angleterre)	8 buts
9- Yacine Brahimi (FC Porto/Portugal)	7 buts
-- Nabil Bentaleb (Schalke 04/Allemagne)	7 buts.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL : Brahimi dans l'équipe type de la saison 2016-2017

L'international algérien, Yacine Brahimi, a été choisi dans l'équipe type du championnat de première division portugaise de football de l'exercice 2016-2017, par le site spécialisé WhoScored.

Brahimi a pourtant vécu une première partie de saison très difficile, au cours de laquelle il a été rarement utilisé par son entraîneur au FC Porto, Nunu Esperito.

Mais le milieu offensif de 26 ans est revenu en force au cours de la deuxième tranche de l'exercice, parvenant à récupérer sa place de titulaire dans le onze des "Dragons".

Il n'a néanmoins pas réussi à s'adjuger le premier titre de sa carrière, après que Porto ait échoué à déloger Benfica de la première place au classement.

LIGUE 1 FRANÇAISE : Boudebouz troisième meilleur joueur de l'exercice 2016-2017

L'international algérien, Ryad Mahrez, auteur d'une saison de premier ordre sur le plan personnel, a été choisi comme troisième meilleur joueur de la Ligue 1 française de football de l'exercice 2016-2017, selon le site spécialisé WhoScored. Boudebouz, meneur de jeu de Montpellier, a obtenu une note de 7,5. Il a été devancé par Alexandre Lacazette (O Lyon) et Marco Verratti (Paris St Germain). Le joueur de 27 ans a réalisé ses meilleures statistiques depuis qu'il a débuté en Ligue 1 sous les couleurs du FC Sochaux, en comptabilisant 11 buts et 9 passes décisives. Selon la presse spécialisée française, Boudebouz, dont le contrat avec Montpellier expire en juin 2018, est pressenti pour changer d'air cet été, lui, qui n'a pas caché son ambition de disputer pour la première fois de sa carrière une compétition européenne.

APS

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL : Alcaraz boucle sa tournée européenne, 17 joueurs rencontrés

Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football l'Espagnol Lucas Alcaraz a bouclé dimanche dernier sa tournée européenne où il a eu à rencontrer 17 joueurs et à assister à plusieurs matchs de différents championnats, a annoncé mardi la fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.



La tournée du technicien andalou, entamée le 13 mai, a pris fin au Portugal où il a assisté au match Moreirense-FC Porto afin de superviser Yacine Brahimi, précise la même source.

Lors de sa tournée, l'ancien entraîneur du FC Grenade (Liga espagnole) a rencontré dix joueurs en France et deux en Belgique.

Il n'a pas eu l'occasion de discuter avec trois joueurs : Ishak Belfodil (Standard de Liège/Belgique), Ryad Boudebouz (Montpellier/France) et Walid Mesloub (FC Lorient/France). Belfodil, qui

avait un rendez-vous avec le médecin après son opération au nez, Boudebouz qui devait effectuer des soins et qui a proposé de se déplacer à Paris le lendemain du rendez-vous initial et Mesloub qui devait être mis au vert avec Lorient pour préparer le dernier match de championnat, ont tous été excusés par le sélectionneur. «Alcaraz s'est montré compréhensif avec les trois joueurs et leur a donné rendez-vous en juin pour ceux qui seront convoqués», précise la même source. «Dans l'impossibilité de rencontrer tous les

joueurs de la sélection avant le prochain stage, Alcaraz et le manager de la sélection Hakim Medane prendront le soin d'appeler le reste des joueurs par téléphone pour leur expliquer le projet et les attentes du nouveau coach», selon la FAF. En moins d'une semaine, le sélectionneur national a pu rencontrer et discuter avec pas moins de 17 joueurs de l'équipe nationale et suivre les matchs suivants : Leganés-Bétis en Espagne, Schalke 04-Hambourg SV en Allemagne, Caen-Rennes en France, Leicester-Tottenham en Angle-

terre et Moreirense-FC Porto au Portugal. Lucas Alcaraz (50 ans), signataire d'un contrat de deux ans, a succédé au Belge Georges Leekens, démissionnaire à l'issue de l'élimination de la sélection algérienne dès le premier tour de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon. Le nouveau président de la FAF Kheireddine Zetchi a assigné à l'ancien entraîneur de Grenade l'objectif principal de mener les Verts à la CAN-2019 au Cameroun et d'atteindre les demi-finales de l'épreuve.

CAN-2019 (ÉLIMINATOIRES) TOGO : Claude Le Roy défend ses choix de joueurs pour l'Algérie

Le sélectionneur français de l'équipe togolaise de football Claude Le Roy a défendu ses choix de joueurs pour le match en déplacement face à l'Algérie le 11 juin prochain dans le cadre de la 1re journée (Gr. D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, qu'il affrontera avec plusieurs joueurs locaux.

«Il y a des joueurs qui sont toujours importants comme Adebayor, et d'autres qui arrivent comme Atakora, Djene et Bebou. Mais je pense que le moment était arrivé de régénérer ça.

Et le timing est bon. Après le match contre l'Algérie, il y a 10 mois avant un autre match des éliminatoires.

Bien évidemment on n'est pas favorisé dans ce groupe», s'est défendu le technicien français, cité mardi par le site spécialisé Africa Top Sports.

Outre l'Algérie et le Togo, le groupe D est composé du Bénin et de la Gambie. Dans la liste des 23 joueurs figure le

capitaine Emmanuel Adebayor, à l'inverse de Matthieu Dossevi, blessé, ou encore d'Alaïxys Romao.

Du coup, plusieurs nouveaux visages intègrent le groupe, à l'image d'Elom Nya-Vedji.

«Si on veut franchir un palier, c'est en partant avec de jeunes joueurs.

Il y en a dans le championnat mais aussi des jeunes que j'ai vus dans des tournois d'académies. C'est un gros risque certes mais j'ai toujours fonctionné comme ça.

Je ne suis pas là pour assurer des résultats moyens à court terme, je suis là pour construire quelque chose à long terme», a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : «Si on ne prend pas de risque dans ce métier, si on n'est pas là en train de préparer l'avenir, si on se



contente juste de gérer ce qu'on a en arrivant, je pense qu'on ne fait pas son boulot. J'ai vu plein de matchs, j'ai vu plein de joueurs, à eux de jouer», a conclu Le Roy. Avant d'affronter l'Algérie, les Eperviers disputeront deux matchs amicaux en France : contre le Nigeria le 1er juin à Paris puis face aux Comores le 4 juin à Martigues.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE /ANDERLECHT: Hanni termine meilleur passeur

L'international algérien d'Anderlecht, Sofiane Hanni, dont l'équipe a été sacrée championne de Belgique la semaine passée, a réussi sa 17e passe décisive de la saison lors de la victoire contre Ostend (3-0), dimanche soir pour le compte de la dernière journée de la compétition.

Cette 17e offrande permet au milieu offensif de 26 ans, auteur également de 10 buts, de terminer meilleur passeur du championnat.

Hanni avait rejoint Anderlecht l'été dernier en provenance de Malines.

Il avait été sacré meilleur buteur du championnat de Belgique la saison passée (17

buts) et a été aussi choisi meilleur joueur de la saison.

L'ancien Nantais, qui a hérité du brassard de capitaine dès son premier exercice avec Anderlecht, a poursuivi sur sa lancée, en étant l'un des joueurs les plus en vue en Belgique cette saison.

Peu utilisé en sélection algérienne depuis qu'il l'a

rejoint il y a près de deux années, Hanni est pressenti pour devenir l'un des atouts majeurs du nouvel entraîneur des Verts, l'Espagnol, Lucas Alcaraz, après avoir réussi ses deux apparitions lors de la précédente Coupe d'Afrique des nations au Gabon face à la Tunisie et le Sénégal.

ZABALETA EN ROUTE POUR WEST HAM ?

Pablo Zabaleta ne sera plus à Manchester City la saison prochaine, il va quitter le club après 8 ans de bons et loyaux services. À 32 ans, il devrait rejoindre West Ham selon l'Evening Standard. Son nouveau club devrait officialiser sa venue très prochainement. Il aurait trouvé un accord avec West Ham sur les bases d'un contrat de deux ans.



CASILLAS INTÉRESSÉ PAR LIVERPOOL !

En fin de contrat à Porto, Iker Casillas pourrait découvrir la Premier League. Le portier espagnol, symbole du Real Madrid, a reçu plusieurs offres mais c'est bien celle de Liverpool qui tient la corde à ses yeux.

Le Real Madrid, Porto et Liverpool ? Voilà la trajectoire potentielle pour un Iker Casillas qui pensait d'abord être l'homme d'un seul club avant de s'imaginer boucler la boucle du côté de Porto et qui pourrait finalement effectuer un dernier rebond en Premier League et plus précisément du côté d'Anfield Road.

Dans un premier temps, le FC Porto aurait aimé qu'il prolonge l'aventure mais devant régler l'ensemble de son salaire la saison prochaine (il existait un accord avec le Real qui a payé une partie de ses émoluments pendant deux saisons), le club du Dragon a préféré jeter l'éponge.

Vidal dézingue Arsenal

Militant pour la venue de son compatriote Alexis Sanchez, Arturo Vidal n'a

La double confrontation entre Arsenal et le Bayern Munich en huitièmes de finale de la Ligue des champions est un souvenir forcément douloureux pour les Gunners. Battus 5-1 à l'aller comme au retour, les hommes d'Arène Wenger en ont été quittes pour deux terribles corrections.

Une déconvenue qui a évidemment marqué les esprits, dont celui d'Arturo Vidal, l'un des bourreaux des Londoniens à l'Emirates Stadium avec un doublé en moins de cinq minutes. Le Chilien s'est en effet montré impitoyable avec les Gunners au moment d'évoquer l'avenir de son compatriote Alexis Sanchez, avec lequel il rêve de jouer au Bayern Munich.

Assurant avoir expliqué à ses dirigeants qu'"Alexis Sanchez était le joueur qu'il fallait au Bayern", l'ancien Turinois a en effet dénigré le niveau d'Arsenal. "Il mérite de se battre avec les meilleurs, Arsenal n'est plus aussi fort qu'avant, a-t-il affirmé dans des propos à Sport, ajoutant il joue très bien là-bas, mais je pense qu'il doit passer un palier supplémentaire pour rejoindre les meilleurs joueurs du monde et c'est pourquoi il doit venir dans la meilleure équipe au monde."

Et à en croire la presse allemande, le Bayern Munich aurait les faveurs du Chilien, sur lequel le club bavarois est prêt à miser quelques 65 millions d'euros.



Nkoudou est sur le marché !

Selon la presse britannique, Georges-Kevin Nkoudou (22 ans) a été mis sur le marché par Tottenham. Une aubaine pour le FC Nantes ? Acheté 11 M€ par Tottenham l'été dernier, Georges-Kevin Nkoudou (22 ans) n'est pas parvenu à s'imposer du côté de White Hart Lane. Cette saison, l'ancien joueur de Marseille et de Nantes n'a disputé que 323 minutes (17 apparitions) pour une maigre passe décisive. Un bilan très insuffisant pour Mauricio Pochettino.

Cuadrado a signé

Juan Cuadrado va bien prolonger l'aventure avec la Juventus Turin. Le club italien qui va disputer la finale de la Ligue des champions face au Real Madrid a levé l'option d'achat et déboursé 20 millions pour l'engager définitivement. Prêté par Chelsea lors des deux dernières saisons, le milieu de terrain a paraphé un contrat de 3 ans avec la Vieille Dame.



ALGÉRIE - NIGERIA

Agrément du nouvel ambassadeur du Nigeria en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Demeonou A. Agev, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérale du Nigeria auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

ALGÉRIE - MONDE-ARABE

Participation du Conseil de la Nation au Forum des parlementaires arabes pour la population et le développement durable

Le Conseil de la nation prendra part au deuxième atelier de sensibilisation sur le rôle des parlementaires dans l'encadrement des indicateurs des populations et l'adoption des équilibres du développement de la population, organisé au siège du Secrétariat général de la Ligue arabe au Caire depuis hier, a indiqué un communiqué du Conseil.

Ce deuxième atelier de sensibilisation organisé par la Direction des recherches et des études sur la population relevant de la Ligue arabe, en collaboration avec le fonds de l'ONU pour la population, vise à hisser le niveau de prise de conscience chez les parlementaires, leur fournir les connaissances fondamentales pour élaborer et adopter des législations visant à promouvoir la population et éclairer les connaissances concernant l'adoption des indices de développement de la population.

Cet atelier auquel prend part une délégation du Conseil de la nation présidée par M. Abdelmadjid Tekich, membre du Conseil de la Nation et vice-président des parlementaires arabes des populations et du développement, vise à échanger les expériences sur les lois et législations régissant les affaires financières ainsi que le renforcement des capacités des parlementaires en fonction d'une méthodologie scientifique et professionnelle des voies d'élaboration des législations qui consacrent l'adoption des indices de développement durable.

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

Le Président Bouteflika condamne «avec force» l'attentat terroriste de Manchester

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de condoléances à la Première ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Theresa May, dans lequel il a condamné «avec force» l'attentat qui a coûté la vie à plus d'une vingtaine de personnes et causé des dizaines de blessés dans la ville de Manchester.

«C'est avec une profonde indignation que j'ai appris l'horrible attentat qui a coûté la vie à plus d'une vingtaine de personnes et causé également des dizaines de blessés dans la ville de Manchester», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«L'Algérie condamne avec force cet ignoble crime terroriste et exprime sa solidarité à votre pays ami endeuillé par cette tragédie», a déclaré le chef de l'Etat, ajoutant qu'«au nom du peuple algérien, de son gouvernement et en mon nom personnel, je vous présente nos sincères condoléances et nos vœux de rétablissement pour les blessés».



ALGÉRIE - RUSSIE

Medelci : «Préparation d'une loi organique permettant l'application de l'exception d'inconstitutionnalité»

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a indiqué hier à Alger que son institution s'attelle à préparer la loi organique permettant à tout justiciable de saisir le Conseil constitutionnel, en cas d'atteinte à ses droits et à ses libertés garantis par la Constitution.

«Nous nous attelons à la préparation de la loi organique qui fixera les mesures qui détailleront l'article 188 (consécration du contrôle constitutionnel par la voie d'exception), permettant ainsi son applicabilité.

Cette démarche entre dans le cadre de l'organisation des institutions algériennes, particulièrement le Conseil constitutionnel», a indiqué M. Medelci, au terme d'un entretien qu'il a accordé à une délégation de la cour constitutionnelle russe conduite par le juge, Serguey Kazantsev.

Il a ajouté qu'une rencontre est prévue durant le



Ramadhan avec le PNUD ainsi qu'une autre plus élargie en septembre pour débattre et examiner l'expérience des pays africains dans le domaine de l'exception d'inconstitutionnalité.

«Ce type de contrôle est le fruit de la révision constitutionnelle de 2016 qui l'a consacré en son article 188», a-t-il rappelé plus tard, lors d'une conférence sur le thème «l'exception d'inconstitutionnalité, l'exemple russe».

Il a ajouté que cette révision a prévu un délai de 3 ans pour l'entrée en

vigueur de ce mécanisme, et ce afin de réunir les «conditions nécessaires» à son application.

M. Medelci a indiqué, par ailleurs, que son institution aspirait aujourd'hui à «tirer profit des expériences de ceux qui ont devancé l'Algérie dans l'exercice de ce type de contrôle», notamment sur le plan des procédures à suivre devant les tribunaux ordinaires, les juridictions suprêmes, et notamment devant la Cour constitutionnelle. Il a noté que ces «questions pouvaient être évoquées à travers l'expé-

rience russe» lors de cette rencontre. M. Medelci a rappelé que le Conseil constitutionnel algérien et la Cour constitutionnelle russe étaient liés par un accord de coopération qui date de 8 ans, portant sur l'échange des expériences sur des thèmes intéressants les deux institutions.

Pour sa part, le juge à la cour constitutionnelle russe, Serguey Kazantsev a exprimé sa satisfaction du renforcement des relations entre les deux institutions. M. Gadis Gadjeff, également juge à la même cour, a exprimé son intérêt pour l'expérience algérienne visant à assurer le droit des citoyens de saisir le Conseil constitutionnel, à la lumière de l'amendement de la Constitution algérienne en 2016, introduisant une disposition qui permet à tout justiciable ou citoyen, lors d'un procès, de dire telle ou telle disposition, qui est envisagée de lui être appliquée, n'est pas conforme à la Constitution.

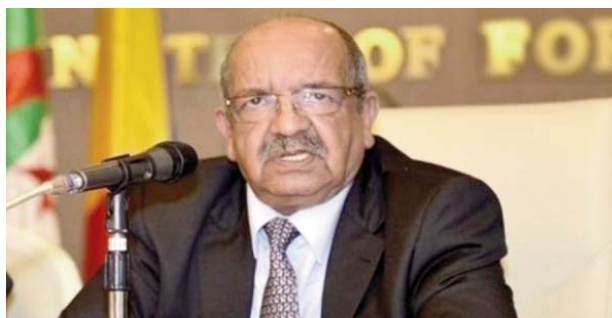
ALGÉRIE - UE

M. Messahel s'entretient à Bruxelles avec le représentant spécial de l'UE pour le Sahel

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel s'est entretenu, hier à Bruxelles, avec le représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, Angel Losada.

Ces entretiens s'inscrivent dans le cadre des concertations régulières entre l'UE et l'Algérie sur la situation dans la région du Sahel, notamment au Mali, a indiqué une source diplomatique.

Lundi, le ministre a fait part à la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, des «avancées» réalisées dans la mise en oeuvre de l'accord de paix au Mali issu du processus d'Alger, soulignant les «trois grands acquis» enregistrés: la



mise en place des autorités intérieures, l'organisation de patrouilles mixtes et la mise sur pied d'un comité

permanent de dialogue inter-maliens pour faciliter la mise en oeuvre de l'accord de paix issu du processus d'Alger.

Le ministre a entamé lundi une visite de travail aux institutions européennes, à Bruxelles, à l'invitation de la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

Lors de cette visite de travail de deux jours, le ministre s'est entretenu avec Mme Mogherini, ainsi qu'avec le commissaire européen en charge de l'Union de la sécurité, Julian King.

M. Messahel s'est entretenu également avec le chef de la mission de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, quelques heures avant le début d'une réunion du quartet sur la Libye à Bruxelles.

Le ministre présentera, cet après-midi, au Comité politique et de sécurité de l'UE l'expérience de l'Algérie en matière de déradicalisation et de lutte contre le terrorisme.